

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

**Faculté des sciences Economiques, des sciences de gestion et sciences
commerciales**

Département des sciences gestion

**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master
Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat**

Thème :

**Le savoir-faire et la création des entreprises artisanales:
Cas des artisans potiers de la wilaya de Bejaia.**

Présenté par:

Mr. AIT MEDJANE Rachid

Sous la direction de:

Mme. TALEB Houria

Devant le jury composé de:

- Mme : Gharbi Hassiba, président**
- Mme : Taleb Houria, rapporteur**
- Mr: Mouloud Abdenour, Examineur**

« Juin 2013 »

Remerciements

Je remercie Dieu tous puissant de m'avoir armé de courage, volonté et patience pour mener à terme ce modeste travail.

Mes remerciements s'adressent aussi, à mes parents et toute ma famille pour leur aide toute au long de mes études.

Je tiens à remercier vivement mon encadreur: Mme. Taleb Houria pour avoir accepté d'encadrer ce travail, pour sa disponibilité et son aide précieuse.

Que tous ceux qui m'ont aidé, de près ou de loin trouvent ici ma reconnaissance et ma gratitude.

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : le secteur de l'artisanat	4
1. Présentation générale du secteur de l'artisanat.....	5
2. facteurs et modalités d'évolution de l'identité dans le secteur de l'artisanat.....	14
3. la situation et la place du secteur de l'artisanat en Algérie	20
Chapitre 02 : le savoir-faire et la création des entreprises	27
1. le savoir-faire artisanal	27
2. la création des entreprises artisanales.....	36
3. création d'entreprises et dispositifs d'incitation.....	42
Chapitre 03 : l'impact du savoir-faire sur la création des entreprises artisanales	50
1. présentation de la wilaya de Bejaia et la démarche méthodologique de l'enquête de terrain	50
2. présentation du secteur de la PME dans la wilaya de Bejaia	54
3. présentation et interprétation des résultats de l'enquête de terrain	61
Conclusion générale	80
Bibliographie.....	83
Annexes	
Liste des tableaux	
Listes des figures	

Liste des abréviations

- ANGEM** : Agence national pour la gestion du Microcrédit.
- ANSEJ** : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.
- BADR** : Banque de l'agriculture et le développement rural.
- BDL** : Banque de développement local.
- BNA** : Banque national d'Algérie.
- BEA** : Banque extérieur d'Algérie.
- CAM** : chambre d'artisanat et des métiers.
- CNAC** : Caisse nationale d'assurance chômage.
- CCI** : Chambre de commerce et d'industrie.
- CFPA** : Centre de formation professionnelle.
- CNAM** : Chambre nationale d'artisanat et des métiers.
- CPA** : Caisse populaire d'Algérie.
- DA**: Dinars Algérien.
- DPAT** : Direction de la planification et de l'aménagement du territoire.
- DATAR** : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'aménagement régional.
- DIACT** : délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires.
- € : Euro.
- INSEE** : institut national de la statistique et des études économiques.
- OCDE** : organisation pour la coopération et le développement économique.
- ONU** : organisation des nations unies.
- PME** : Petites et moyennes entreprises.
- PNR** : prêts non rémunérés.
- SPL** : Système productif localisé.
- SPA** : Société par action.
- SNC** : Société au nom collective.

SARL : Société à responsabilité limitée.

SAT : Superficie agricole totale.

SAU : superficie agricole utile.

TPE : Très petites entreprises.

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and cultural organization.

ZET : zones d'expansion touristique.

A l'aube des années soixante dix (1970), la récession de la grande entreprise ; qui peut être jointe aux nombreux échecs que le modèle dit standard d'industrialisation a enregistré dans les pays sous développés. Cette situation à pousser les pouvoirs publics à chercher et à revoir d'autres voies de développement. C'est à partir de là, que le recours à la PME notamment artisanales, est devenu important pour la croissance économique des nations.

La petite et la moyenne entreprise notamment artisanale a été victime et voué à l'asphyxie par la machine taylorienne, considérée par la théorie économique comme la survivance¹ du passé et du corps économique démodé. En réalité, l'artisanat et la petite entreprise sont des outils qui sont appelés à faire face ou à remédier aux dysfonctionnements engendrés et devenir un vrai moteur qui conduit à un développement économique. La France compte plus d'un millions d'entreprises artisanales, les Etats-Unis six millions, le japon sept millions². Il est pratiquement vain de parler de la chine d'où presque la totalité de son économie est axés sur ce genre d'entreprises.

En Algérie, le secteur de l'artisanat s'affirme comme l'un des secteurs non négligeables dans la mesure où il peut contribue de façon importante au développement économique nationale. Aussi, les pouvoir public lui réservent une place importante pour la réalisation d'un développement local dans toutes les régions du pays.

Pour la willaya de Bejaia, les activités de l'artisanat prennent appui sur la diversité et la disponibilité des matières premières, conjuguées à l'essor économique et urbanistique de l'histoire de la région. A la fin de l'année 2012, le secteur de l'artisanat de la wilaya compte au total 8002 activités artisanales³. L'importance des domaines d'activités qui constitue le secteur de l'artisanat de la wilaya de Bejaia, réside dans leurs capacités à créer des activités et d'emplois. En 2012, le secteur a connu une évolution considérable de création d'activités avec une prédominance pour le domaine de l'artisanat de production de services (897 unités), 193 activités pour l'artisanat de production de biens et 224 activités créés dans le domaine de l'artisanat traditionnel et d'art.

¹: Sophie Boutillier, « la petite et la moyenne entreprises se manifeste telle une forme arriérée de l'organisation industrielle, une espérance de survivance de passé ! », université de méditerranée, du capital social au potentiel des ressources, société entrepreneurial, guide de l'économie social, 2005, P5.

²: Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'Artisanat (APCM), France, 2010.
Web : www.artisanat.fr

³ : Chambre de l'artisanat et des métiers 2013.

Dans l'artisanat traditionnel, la qualification est un élément indispensable à l'exercice de ces métiers. Nous nous intéresserons dans notre travail de recherche à dégager le lien et la relation que peut exister entre la création des entreprises artisanales et le savoir-faire. Nous prendrons le métier de la poterie comme illustration de l'importance de cette relation. La question qui découle de cette problématique est la suivante : **Le savoir-faire est-il un facteur déterminant dans la création des entreprises artisanales ?** En plus de la question principale certaines questions méritent réflexion à savoir :

- 1- **qu'est ce qu'on entend par le savoir-faire artisanal?**
- 2- **l'environnement socio-économique et culturel influencent t-il la décision de création des entreprises artisanales?**
- 3- **qu'elle est le rôle du capital social dans la création des entreprises artisanales?**

Il s'agit dans notre travail d'essayer d'identifier et d'étudier le poids de cet élément dit savoir-faire dans la décision de création des entreprises artisanales dans la wilaya de Bejaia, ainsi que son influence sur la décision. Et pour se faire nous pourrons soutenir notre recherche par des cas précédemment étudiés qui peuvent donc servir davantage notre étude.

L'intérêt de notre étude est d'une part, elle permet aux créateurs d'entreprises actuels et futurs de comprendre le rôle du savoir-faire. D'autres parts, elle permet d'appréhender les enjeux que représente la réussite de ce genre d'entreprises et son importance en matière de création d'emplois, la croissance, et le développement de notre wilaya.

Afin de répondre aux questions posées dans la problématique, la méthodologie suivie est la suivante :

Premièrement, une recherche documentaire disponible à travers des différents ouvrages, revues, articles et sites internet. Cette recherche nous a permis de mieux cerner notre sujet de recherche. Une présentation de la région d'étude (la wilaya de Bejaia) est faite à partir des caractéristiques géographiques, démographiques et économiques. Deuxièmement, un travail de terrain qui s'est déroulé en deux phases d'une part, une collecte de données auprès des organismes publics tels que la chambre d'artisanat et des métiers (CAM), la direction de la PME et de l'artisanat, la direction de planification et de l'aménagement du territoire (DPAT). D'autre part, l'établissement d'un questionnaire auprès des artisans de poterie de la wilaya de Bejaia.

Ainsi, ce mémoire est articulé autour de trois chapitres. Le premier est un état de l'art sur l'activité artisanale. Le deuxième chapitre est axé sur la présentation des deux concepts clés de notre thème de recherche: le savoir-faire, la création des entreprises artisanales ainsi que les facteurs qui peuvent influencer la décision de création de l'entreprise, notamment celui du capital social, l'environnement socio-économique et culturel. Un troisième chapitre consacré à la présentation des résultats auxquels nous avons abouti au terme de notre enquête réalisée auprès des artisans potiers de la wilaya de Bejaia.

Introduction

Jusqu'aux années 1970-1980, le secteur de l'artisanat a été considéré comme un modèle de production dépassé comme le souligne Samir MELLOULI, « le secteur de l'artisanat a été pendant longtemps marginalisé aux dépenses de l'industrie et de l'agriculture, considéré comme les deux secteurs de base d'une économie moderne. L'artisanat était considéré comme appartenant à un modèle dépassé et ne peuvent s'intégrer dans un projet de développement économique et social »¹. C'est dans ce domaine que l'analyse marxiste dans le cadre de ses études sur la petite production marchande a rejoignait l'idée portée en occident au nom de la croissance exponentielle. Dans le tiers monde, cette analyse à été perçue en quête des débouchés à leurs produits. Pour ces économistes, toutes approches de développement ne pouvaient se fonctionner que sur la base du dépassement nécessaire de l'état artisanale.

Mais la crise de 1970 a pu faire évoluer cette analyse. Aujourd'hui, le secteur de l'artisanat et les entreprises qui le composent constitue une véritable locomotive pour un développement économique, social et culturel.

Le but de ce premier chapitre est de cerner les caractéristiques utiles au fonctionnement du secteur de l'artisanat. Pour se faire, nous avons optés pour trois (03) sections dont la première section sera focalisée sur la présentation de façon générale du secteur de l'artisanat, ensuite donner quelques définitions et caractéristiques qui semblent être essentielles. Dans une seconde section on essaiera de chercher à déterminer les facteurs et modalités d'évolution des identités dans l'artisanat, ensuite on abordera la notion des réseaux d'entreprises qui sont considérés comme source de développement des entreprises artisanales à travers ces différentes formes à savoir : le district industriel et les systèmes productifs localisés (SPL), et enfin, on exposera la situation et la place de secteur de l'artisanat en Algérie.

¹: Cité dans : Samir MELLOULI, « la relève et le renouvellement des générations en Tunisie », la revue des sciences de gestion, 2011/15 N° 251, P 115-124.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.Cairn.info/revues-des-sciences-de-gestion-2011-5-page-115.Htm>.

1. Présentation générale du secteur de l'artisanat

1.1. Evolution historiques du secteur de l'artisanat

Dans l'histoire récente, la question du secteur de l'artisanat renvoie au contexte économique, puisque c'est en période de crise. Le concept de « l'artisanat » dans son sens large remonte à la période de 1920 (« gazette des métiers », Octobre 1920 ; c'est à partir de 1945 qu'un service est créé auprès de secrétariat d'état à la production industrielle (Boutilier, Fournier, 2006dir).

D'après (Jaeger, 1982, pages 99-100), le premier texte juridique visant les artisans comme catégorie socioprofessionnelle particulière est un décret de 1921 permettant aux « petits artisans ruraux » de bénéficier des prêts du Crédit agricole. À cette époque, le terme d'artisanat est un néologisme : ce mot fut employé pour la première fois dans la « Gazette des métiers » en octobre 1920. Auparavant, le terme d'artisan ou du travail artisanal est le seul employé et désigne un ouvrier qualifié ou une activité manuelle non agricole :

L'artisan est un homme du métier, quel que soit le cadre juridique dans lequel il exerce sa profession. L'artisanat comme ensemble de petites entreprises indépendantes dirigées par des professionnels compétents n'est pas encore désigné. Le mot ne sera employé qu'à partir des années 1920-1925, pour qualifier l'ensemble des gens du métier exerçant une activité manuelle à leur compte, c'est-à-dire d'une façon indépendante. En revanche, après la seconde guerre mondiale un ensemble de textes instituent un « code de l'artisanat » débutant par la loi du 3/04/1956 « *l'artisan est celui qui exerce pour son propre compte un métier manuel pour lequel il justifie d'une qualification professionnelle, assure la direction de son entreprise et prend personnellement et habituellement part à l'exécution du travail* »².

Au milieu du XXe siècle, l'intérêt des chercheurs pour les artisans et l'artisanat a grandement varié. En 1975, la commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales choisit la petite entreprise comme thème d'étude³. Outre son actualité, le sujet profite alors de l'ouverture de l'histoire à de nouveaux champs. Jusque-là, l'analyse de la société s'en était tenue à l'histoire du prolétariat, de la bourgeoisie et de la paysannerie. Dans cette approche, les classes moyennes trouvaient difficilement leur place. Le renouvellement des problématiques permet de les intégrer.

La crise économiques des années 1970 a renversé les données, le recours à la petite

² : Cité dans : Sophie Boutilier, « l'artisan entre histoire et théorie économique », cahiers du LAB.RII, université de littoral cote d'OPAL, n° : 226, juin 2010, P.8.

³ : Colloque, "Petite entreprise et croissance industrielle (XIXe-XXe), Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales", Paris, Édition du CNRS, 1981).

bourgeoisie comme le qualifiée Pierre Bourdieu⁴, est une solution urgente après avoir condamnée à disparaître au cours du processus d'industrialisation. La remise en cause de l'efficacité des grandes entreprises concentrées et reconsidère la place des petites. M. Piore et C. Sabel⁵ envisagent ainsi la production artisanale (définie comme une production souple en petite série par opposition aux grandes séries industrielles) comme une solution à la crise du système fordiste. Dans les pays européens et aux États-Unis, les créations d'entreprises se multiplient grâce en particulier aux mesures visant à réduire le nombre des barrières administratives (guichet unique, par exemple).

1.2. Concepts théoriques, définitions, et caractéristiques

1.2.1. Définition de l'artisanat et de l'artisan

La définition de l'artisanat s'avère très complexe, vue le nombre des caractères distinctifs et hétérogène, ce qui a conduit les spécialistes du domaine à dire que le problème se pose lors de sa définition. Signifié en anglais le terme « craft » ; c'est-à-dire la chose qui n'est pas facile à délimiter surtout et à la cerner.

Historiquement, la notion de l'artisan et son activité évoluent dans un système socioéconomique des métiers (Jaeger 1982 ; Zarca 1986 ; Richomme 2000). Oscillant donc entre une double référence de reconnaissance par son appartenance à un métier et son statut social (Louart ; 1980). L'artisanat généralement est synonyme dans le langage courant de tradition et de continuité.

La notion d'artisanat n'est pas définie. Bien souvent, il n'est pas possible de mesurer d'une manière complète et homogène le rôle important joué dans l'économie mondiale. Les artisans donc peuvent être définis comme des personnes qui font des produits ou qui produisent des produits manuellement c'est-à-dire à la main, dans la plupart des cas, ces derniers travaillent individuellement, mais qui peuvent être aidés par les membres de familles, des apprentis.

Marchesnay (2004), détermine quatre types d'artisans: l'artisan par obligation, qui doit créer son propre emploi. L'artisan moderne, dans une logique patrimoniale, qui valorise son savoir-faire avec l'objectif de transmettre son entreprise ; l'artisan postmoderne, qui s'inscrit dans une logique gestionnaire et moins dans une logique métier. Enfin, l'artisan hypermoderne qui se situe dans une logique entrepreneuriale, ne vient pas forcément du

⁴ : Bourdieu .P, « la distinction », paris, Ed.de minuit, 1979.

⁵ : M.Piore et C. Sabel, « les chemins de prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple », paris, Hachette, 1989.

milieu de l'artisanat mais intègre le secteur des métiers et s'accroche à l'identité artisanale. Il est alors dans une perspective de saisie d'opportunités.

Pour bien comprendre le statut de l'artisan et son évolution ; (Jaeger, 1982, p. 101), distingue trois (03) phases de l'évolution de statut de l'artisan à travers l'histoire :

✓ ***Avant 1920 : les artisans, gens de métier***

Les artisans sont des gens de métiers, quelle que soit leur situation de dépendance ou d'indépendance, l'artisanat n'existe pas comme une catégorie socioprofessionnelle particulière (le mot n'est pas encore usité). Les mondes de l'artisan et de l'ouvrier n'étaient pas encore bien distincts, comme en témoigne par exemple la presse ouvrière. Autour des années 1830-1840, un grand nombre de journaux ouvriers sont publiés qui ont pour titre : « le journal des ouvriers », « Le peuple », « L'atelier » ou bien encore « l'artisan ».

✓ ***Entre 1920 et le début des années 1960 : exercer un métier manuel à son compte.***

Depuis 1920 jusqu'au début des années 1960, l'artisanat est constitué par l'ensemble des travailleurs qualifiés non agricoles qui exercent un métier manuel à leur compte. Le terme d'artisan désigne désormais, parmi les travailleurs dont la compétence est notoire, seulement ceux qui exercent leur métier de façon indépendante. Or, ce changement important se produit au lendemain de la première guerre mondiale alors que le chômage est important. La création d'une petite entreprise ou d'un petit commerce constitue pour nombre d'individus issus des classes moyennes (y compris pour de nombreuses veuves) le moyen de s'insérer dans la vie économique et sociale. En 1925, deux changements importants doivent être notés : la création des chambres de métiers et le statut juridique des SARL : les chambres de métiers sont créées. Cet événement est l'occasion d'une première définition légale : « *l'artisan est un travailleur indépendant qui travaille personnellement et manuellement, peut utiliser la force motrice, doit être qualifié ou justifier d'un exercice prolongé de sa profession, et livrer principalement à la vente du produit de son propre travail. La définition est purement qualitative et n'utilise aucun critère de taille* » (Perrin, 2007, p. 22). En 1934, l'article unique de la loi du 27 mars stipule qu'un artisan, en dehors de sa propre famille, ne peut pas employer plus de dix compagnons et apprentis. La loi prévoit aussi la création d'un registre des métiers. Ils sont ainsi enregistrés séparément des industriels et des commerçants. Le seuil est abaissé à cinq en 1938 (Perrin, 2007, page 22).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, un ensemble de textes instaurent le « code de l'artisanat ». Il commence avec la loi du 3 avril 1956, il entérine dans ses grandes lignes la définition des années 1920. Mais, déjà la loi du 16 juillet 1952 avait retenu les critères suivants pour définir le maître-artisan : travailler à son compte, exercer un métier manuel chez soi ou en dehors, employant plus ou moins de force motrice, se livrant principalement à la vente du produit de son propre travail, justifiant de ses capacités professionnelles par un apprentissage préalable ou en exercice prolongé de son métier, accomplissant son travail seul ou avec le concours de son conjoint, des membres de sa famille, de compagnons ou d'apprentis. Le nombre de compagnons ou d'apprentis ne peut être supérieur à cinq, car l'artisan doit assurer seul la direction de son travail.

✓ *Depuis les années 1960*

Enfin, à partir des années 1960, le code de l'artisanat est élaboré. Le décret du 1^{er} mars 1962 relatif au répertoire des métiers et aux titres d'artisan et de maître-artisan donne une nouvelle définition de l'entreprise artisanale. On ne parle plus de compagnons et d'apprentis mais de salariés, le nombre cependant ne doit pas être supérieur à cinq. Les membres de la famille ne comptent pas dans l'effectif de l'entreprise. Il est stipulé que l'entreprise doit être immatriculée au répertoire des métiers qui justifient d'une certaine qualification. L'artisan doit prendre personnellement part à l'exécution du travail. Le niveau minimum de qualification qui ouvre droit au titre d'artisan et de son métier est défini par l'arrêté du ministre de l'industrie, du ministre de l'éducation nationale, du ministre du travail et éventuellement des autres ministres intéressés.

S'agissant ainsi des comportements que les profits identitaires de l'artisan, il ya deux types d'artisans selon (Picard, 2000 et 2006), et qui sont traditionnellement de deux profils dans l'artisanat :

- Le premier profil, celui de « **l'artisan traditionnel** »: qui se caractérise par une perception très artisanale du métier, dans laquelle le savoir-faire détenu est considéré comme rare, pas ou peu reproductible, long à acquérir et difficile à transmettre ; une relative « myopie » vis à vis de l'environnement dont l'influence n'est pas forcément perçue ou pas considérée comme déterminante dans le fonctionnement de l'entreprise, des motivations à la création très artisanales centrées sur la volonté d'exercer de manière indépendante le métier que l'on aime, associées à des objectifs stratégiques qui privilégient le maintien de statut quotidien et la pérennité de l'entreprise.

- Le second profil, celui « **d'artisan entrepreneur** » qui se caractérise par une plus grande vigilance sur les évolutions de l'environnement, un projet d'entreprendre et des objectifs stratégiques orientés vers l'expansion, mais aussi la rationalisation de la gestion de l'entreprise et un sentiment que le métier exercé est traduit le fait que l'entreprise n'est pas forcément focalisée sur l'exercice de ce métier.

En Algérie, la loi n° 12/82 qui a été publiée en 1982, contenant la définition de l'artisan, ses droits, ses devoirs, les règles et le champ d'exercice de son activité artisanale. D'après cette loi, l'artisan est défini comme, « *toutes personne possédante des qualifications nécessaires, et détient l'outil de son travail, il pratique une activité de production, ou de transformation, ou de maintenance, ou de réparation ou d'entretiens physiques, et il doit gérer lui-même son activité et assumer ses responsabilités* »⁶. Il peut alors pratiquer seul cette activité, ou encore au sein d'une coopérative.

1.2.2. L'artisanat un secteur peu connu et mal défini

Le secteur de l'artisanat est difficile à cerner. L'artisanat demeure encore un univers trop méconnu⁷ sous certaines facettes. La notion d'artisanat n'est pas définie. Bien souvent, il n'est pas possible de mesurer de manière complète et homogène le rôle important que l'artisanat joue dans l'économie locale, national et mondial. près de 153 000 artisans inscrits en Algérie en 2008 offrant plus de 306 000 emplois, soit 9,55% de la population active, selon « le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat- Bulletin d'information statistique N°14 –Indicateurs 2008 ».

L'artisanat (et les entreprises qui le composent) demeure un objet de recherche toujours mal connu (Marchesnay, 2003 ; Richomme-Huet, 2006 ; Jaouen et Torrès, 2008).

Hormis quelques travaux isolés et ceux d'un réseau récent d'universitaires, initié par l'Institut Supérieur des Métiers⁸, l'artisanat reste un monde mal défini. Plus précisément, le fonctionnement et le comportement des entreprises qui composent ce “ microcosme ” sont encore peu connus.

⁶ : Rapport sur le développement du secteur de l'artisanat en Algérie : 1962-2009.

⁷ : Toutefois, depuis une vingtaine d'années, on peut souligner le développement des travaux de recherche (Jarniou et Léger, 1989 ; Louart, 1980) et des thèses en sciences de gestion, notamment sous l'impulsion de Michel Marchesnay et Colette Fourcade du laboratoire ERFI à Montpellier (Siméoni, 1999 ; Richomme, 2000 ; Loup, 2003) et le numéro spécial de la Revue internationale PME consacrée à l'artisanat en 2006 (vol. 19, n°3-4).

⁸ : L'institut supérieur des métiers, dont une vocation première est de favoriser l'enrichissement des connaissances sur l'artisanat, développe depuis quelques années dans chaque région de France « des clubs de dirigeants artisanaux », animés par des chercheurs. Ces clubs visent notamment à la décision, en associant artisans et universitaire (Polge, 2006).

Ces considérations indiquent les difficultés liées à la délimitation correcte du secteur et mettent en évidence les points suivants :

- Les données ne sont pas comparables économiquement ;
- Les chiffres tendent vers la sous estimation de la réalité

D'une manière générale, l'artisanat occupe une place plus importante en nombre d'entreprises dans les pays qui en possèdent une définition légale que dans ceux qui en sont dépourvus ;

Dans le cas de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, où seules les entreprises exerçant une activité artistique sont qualifiées d'artisanales, l'importance réelle de l'artisanat est probablement sous-estimée.

1.2.3. La distinction entre types d'entreprises

L'entreprise artisanale se distingue de la PME et la grande entreprise, dans le fait que, ces dernières mis en œuvre des processus de production différents avec l'entreprise artisanale qui se focalise sur un processus à « petit production marchande » ; ce concept est précisé par C. Jaeger (1982) dont les caractéristiques sont :

- L'inexistence ou la faiblesse de la séparation entre le capital et le travail;
- L'adoption d'une division technique du travail telle que, chaque travailleur a la charge de l'ensemble des opérations de production et dans laquelle il n'y a pas de séparation entre le travail qualifié et le travail non qualifié;
- la participation du chef d'entreprise à la production
- une faible intensité capitalistique, l'inexistence ou la faiblesse des processus de valorisation et d'accumulation de capital;
- l'appartenance à certains groupes professionnels.

1.2.4. Définition et caractéristiques d'un produit artisanal.

Les produits artisanaux recouvrent généralement une large gamme⁹ des marchandises fabriquées par des matériaux divers. Cette diversité alors fait que l'inexistence d'une définition strict ou au moins une définition satisfaisante pour par exemple : la teneur en matériaux, la technique de production et de l'utilisation fonctionnel de ses produits. Et cela malgré les exigences, les demandes des importateurs, des exportateurs, des douanes et des

⁹ : Cité dans : Ziane Lakhdar, «Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local : cas du travail du bois dans la wilaya de Bejaia », université de Bejaia, P.16.

services fiscaux de mettre une définition utilisable a ces derniers. Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée par tous les pays, il y'a toutefois une définition adoptée par les 44 pays participant au Symposiums de l'artisanat et le marché mondial¹⁰

«On entend par produits artisanaux les produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini. Ces produits sont fabriqués sans restriction en termes de quantité et en utilisant des matières premières prélevées sur des ressources durables. La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels Peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue social. »

Le classement des produits artisanaux sont à l'origine du nombre de six(06) catégories¹¹, qui sont essentiellement liés a la : vannerie (ouvrage en osier ou fibres végétales) ; cuir ; poterie ; textiles et bois. Et bien d'autres catégories qui pourraient correspondre aux différents matériaux d'origine animal, minéral, végétal. Couvrant les autres matériaux utilisés dans la production de produits artisanaux qui sont propres à un pays ou à une région, rares ou difficiles à travailler, tels que : la pierre, le verre, l'ivoire, l'os, la corne, les écailles, les coquillages.

Des catégories supplémentaires pourraient être envisagées lorsque différents matériaux et techniques sont employés en même temps. Cela peut concerner, par exemple : les articles de décoration, les accessoires de mode, les bijoux, les instruments de musique et les jouets ou les œuvres d'art.

1.3. Présentation des principales activités artisanales

Selon la loi de 10 janvier 1996 relative aux règles régissant l'artisanat et les Métiers¹² : doivent entendus par artisanat de métiers toutes activités de production, de création, de transformation, restauration d'art, d'entretien, de réparation de service à dominante manuelle exercée : à titre principale et permanent, sous forme sédentaire, ambulant, dans l'un des domaines d'activités suivants :

¹⁰ : Symposiums sur l'artisanat et le marché mondial : commerce et codification douanière, organisé conjointement par l'UNESCO et le CCI à Manille, Philippines en octobre, 1999.

¹¹ : UNESCO, « Artisanat : guide méthodologique pour la collecte des données », 1990.

¹² : ordonnance N° 96-01 du 10 janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers.

1.3.1. L'artisanat traditionnel

L'artisanat traditionnel rassemble en son sein diverses corporation de petites activités traditionnelles se manifestant dans des zones rurales ou urbaines et capable de survivre complémentirement à la grande industrie (Tehami, 1979, p26).

1.3.2. L'artisanat d'art

L'artisanat d'art comprend toute fabrication principalement manuelle, assistée parfois de machine, par un artisan, des objets décoratifs révélant un caractère artistique. L'artisanat est considéré comme artisanat d'art lorsqu'elle se distingue par son authenticité, son exclusivité et sa créativité. Les métiers d'art protègent le patrimoine national qui intervient dans les champs traditionnellement liés à la restauration-conservation et le renouvellement par la magie de la création.

1.3.3. L'artisanat de production des biens et services

L'artisanat de la production de biens et services englobe des corps de métiers offrant leurs produits et services aux particuliers, aux ménages, collectivités et entreprises. Exerçant dans leur grande majorité individuellement ou en coopération, les gens du métier forment une branche davantage sollicitée compte tenu du développement de l'économie et du progrès (Tehami, 1979, p27).

1.4. La nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers

L'élaboration de la nomenclature de l'artisanat et des métiers est édictée par l'ordonnance N° 96-01 du 10 Janvier 1996, fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers. Cette ordonnance a défini les conditions d'élaboration de la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers à travers le décret N° 97-140 du 30 avril 1997¹³. La nomenclature a pour objet de décrire l'ensemble des activités artisanales du secteur de l'artisanat et des métiers. Ainsi, elle est le seul outil opérationnel de référence pour le repérage des entreprises sur le champ de l'artisanat. La liste des activités retenues dans le décret est répartie sur trois domaines d'activités qui regroupent au total 24 secteurs d'activités totalisant 214 positions (activités). Cette nomenclature des métiers et des activités artisanales s'enrichit et s'élargit plus tard avec l'émission du décret exécutif N° 07-339 du 31 octobre 2007 pour atteindre 339 positions.

¹³ : Décret N° 97-140 du 30 avril 1997 fixant la nomenclature des métiers et des activités artisanales.

- **Domaine de l'artisanat traditionnel et d'art** : comprend huit secteurs d'activités classés par référence à la nature de la matière première utilisée (terre, bois, cuir, etc.).
Concernant les secteurs :
 - ✓ Alimentation;
 - ✓ Travail de terre, des plâtres, de la Pierre, du verre et assimilés;
 - ✓ Travail des métaux (y compris précieux);
 - ✓ Travail du bois dérivés et assimilés;
 - ✓ Travail de la laine et produits assimilés ;
 - ✓ Travail du tissu ;
 - ✓ Travail du cuir ;
 - ✓ Travail des matériaux divers.
- **Domaine de l'artisanat de production de biens** : comprend neuf secteurs d'activités classés par référence aux différentes activités de production existantes et dont l'exercice peut être assuré dans la dimension artisanale. Concernant les secteurs :
 - ✓ des mines et carrières ;
 - ✓ de la mécanique et de l'électricité ;
 - ✓ de la métallurgie ;
 - ✓ de l'alimentation ;
 - ✓ du textile et cuirs ;
 - ✓ du bois, ameublement et de la quincaillerie, et articles ménagers ;
 - ✓ des travaux publics, bâtiment et matériaux de construction ;
 - ✓ de la bijouterie ;
 - ✓ des biens divers.
- **Domaine de l'artisanat de services** : comprend sept (07) secteurs d'activités classés par référence à la nature des travaux effectués, aux techniques utilisées et aux domaines d'intervention (installation, réparation, etc.). Concernant les secteurs :
 - ✓ installation et maintenance d'équipements et matériels industriels ;
 - ✓ réparation et entretien de différentes branches et ménages ;
 - ✓ travaux à façon mécaniques ;
 - ✓ aménagement, restauration et décoration des bâtiments à tout usage ;
 - ✓ services liés à l'hygiène et santé des ménages ;
 - ✓ services liés à l'habillement ;
 - ✓ services divers.

La liste des activités et des métiers cités supra ne sont pas définitifs d'où la possibilité de la parution de d'autres activités, suite changements que pourrait engendrer le développement économique du pays, aux évolutions des sciences, évolution des techniques et la parution de nouvelles spécialités, etc.

2. Facteurs et modalités d'évolution des identités dans le secteur de l'artisanat

Le devenir des entreprises artisanales est conditionné essentiellement par deux facteurs, qui sont à la fois exogènes et endogènes. L'influence de l'environnement, le secteur institutionnel des métiers et le profil des chefs d'entreprise se matérialisent par une transformation de l'identité au sein du secteur de l'artisanat.

C'est dans cette sous- section, qu'on essayera en premier temps d'ajouter un aperçu sur la notion de l'identité, définition, pour ensuite, aborder la spécificité de l'environnement des entreprises artisanales. Enfin, on terminera par l'identification des principaux facteurs d'évolution des identités dans l'artisanat.

2.1. Émergence du concept.

La notion de l'identité de l'entreprise issue des travaux des psychologues qui ont abordés ce concept d'abord dans le domaine de l'identité personnel, ce sont des travaux qui peuvent être assimilés à ceux développés par Mead (1934), Erikson (1972) et Jacobson (1975). Dans le domaine de la science de gestion, le concept de l'identité a été employé par les grandes entreprises, d'où nombreux travaux ont été faits sous l'importance de cette variable, en considérant que l'identité est ce qui autorise une certaine cohérence du comportement organisationnel (le comportement de l'organisation dans son environnement et celui des individus au sein de l'organisation), au sens de Rojot et Bergman, 1989).

2.1.1. Définition de l'identité dans l'artisanat

Quant à la définition de l'identité, le modèle le plus caractérisant qui peut être le référant principal est celui développé par Larcon et Reitter en 1979 ; qui définissent alors l'identité de l'entreprise comme, « *un ensemble de caractéristiques indépendantes qui lui donnent sa spécificité, sa stabilité et sa cohérence, parmi ces caractéristiques, les facteurs de politiques et structurels constituent les fondements de l'identité alors que l'imaginaire organisationnel et système d'action sont deux facteurs de vécu de l'identité* ».

Dans la science de gestion, le concept de l'identité a été utilisé par les grandes entreprises. Au sens de Rojot et Bergman¹⁴ « *l'identité est le comportement de l'organisation dans son environnement et celui des individus au sein de l'organisation* ».

Dans le secteur de l'artisanat, l'approche identitaire semble particulièrement adaptée d'une part, à définir l'entreprise artisanale en tant qu'objet spécifique d'observation et aborder son évolution et d'autre part, rendre compte de la spécificité de chaque entreprise du secteur des métiers¹⁵. En effet, l'artisanat est tout d'abord une réalité sociologique particulière¹⁶, notamment du fait de l'importance des rapports humains en son sein et la conscience partagée d'une position sociale spécifique. Les travaux de Picard¹⁷ sur l'identité mettent en relief le fait qu'une identité n'est jamais figée, qu'elle évolue dans le temps.

2.1.2. Qu'est ce qu'on entend par évolution

le terme évolution dans les entreprises artisanales, renvoie à certains facteurs qui influencent son évolution notamment l'aspect quantitative, puisque une fois dépassée 11 salariés elle devient PME, de ce fait que plusieurs approches théoriques ont tentés de se concilier sur la conception de la notion à savoir l'approche déterministe (l'entreprise artisanale évolue sous la pression de son environnement), et une approche volontariste (l'entreprise artisanale évolue grâce et par l'action de son dirigeant).

« *Les explications théoriques de l'évolution de l'entreprise artisanale évolue sous l'impulsion des raisons contingentes : l'intention stratégique de l'artisan (volonté), les opportunités et contraintes de l'environnement* ». (C.Picard, p11, mars 1996). En un mot, l'évolution de l'entreprise artisanale se matérialiserait par une modification d'une ou de toutes les dimensions de son métier.

2.1.3. Le caractère spécifique de l'environnement des entreprises artisanales

L'entreprise artisanale comme d'ailleurs d'autres entreprises et bien d'autres organisations, soumise à des influences exogènes qui conditionne leur devenir. De fait que l'entreprise artisanale à l'origine doit être considérée comme une entité en situation de dépendance par rapport a son environnement.

¹⁴ : Rojot, Bergman, "Comportement et organisation", Vuibert, Gestion.1989.

¹⁵ : Picard. C, "La représentation identitaire de la TPE artisanale", Revue Internationale PME, n° spécial sur l'artisanat, vol 19, N° 3-4, 2006.

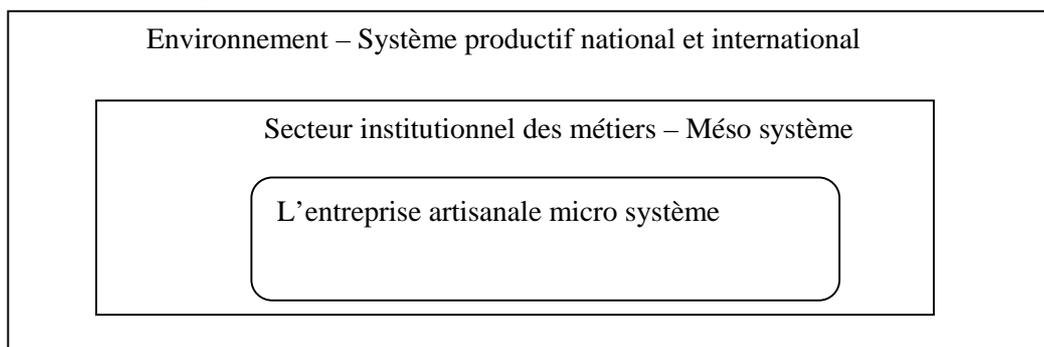
¹⁶ : Zarca. B, "L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social", Economica, 1986.

¹⁷ : Picard. C, "La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME : une analyse en termes de changement d'identité", Thèse de doctorat, Université de Savoie, Janvier. 2000.

La figure permet de visualiser cette insertion de l'entreprise artisanale en proposant une acception de l'environnement un peu différente de celle habituellement retenue. J.P. Bréchet¹⁸ distingue trois niveaux d'environnement : le micro environnement ou environnement spécifié (acteurs avec lesquels l'entreprise est en contact direct), le méso environnement ou écosystème intermédiaire (concurrence, filière, banques, etc.) et la macro environnement ou écosystème global (contexte national, technico-économique et sociétal).

On considérera en effet, à l'instar de P.A. Julien et M. Marchesnay¹⁹ que chaque entreprise artisanale constitue un micro système intégré dans un méso système ou écosystème intermédiaire (le secteur institutionnel des métiers) faisant lui même partie d'un macro système représentant l'environnement direct ou spécifié (fournisseurs, clients, concurrents, partenaires, etc.) et l'environnement indirect ou écosystème global (pouvoirs publics, système productif et économie nationale voire internationale, etc.).

Figure n°01: Le microsystème artisanal dans son environnement



Source : P. Bréchet, *Gestion stratégique : le développement du projet d'entreprendre*, Editions ESKA.1996.

2.1.4. Les facteurs déterminant dans l'évolution des entreprises artisanales

L'influence conjointe des facteurs d'environnement exogènes et de l'artisan chef d'entreprise sont considérés comme les éléments essentiels qui déclenchent l'évolution de l'entreprise artisanale.

¹⁸ : Bréchet. J.P, "Gestion stratégique : le développement du projet d'entreprendre", Editions ESKA.1996.

¹⁹ :Marchesnay. M, Julien. P.A, "La petite entreprise, principes d'économie et de gestion", Vuibert, 1988.

« L'entreprise artisanale est décrite par un système de gestion spécifique dont les caractères sont étroitement associés au dirigeant et à l'environnement »²⁰. Son évolution doit donc être envisagée comme un phénomène initié par l'action contingente de l'artisan et de l'environnement.

L'influence de l'environnement est la seconde condition nécessaire mais non suffisante pour qu'un changement se produise. Cette possibilité de changement peut être entendue selon deux acceptions :

- La possibilité d'évoluer peut être fournie ou offerte par l'environnement (opportunité de marché, opportunité financière et accès à des prêts ou crédits, innovation technique ou technologique, accès à un nouveau savoir-faire, à de nouvelles compétences, association, défaillance d'un concurrent, etc.).
- La possibilité d'évoluer peut aussi être envisagée comme la capacité de l'artisan à percevoir les mutations de l'environnement et à saisir les opportunités. Dans ce domaine, la formation du dirigeant est certainement primordiale. L'autre dimension de cette " capacité entrepreneuriale " concerne l'aptitude de l'artisan à gérer le changement et notamment ses connaissances en matière de gestion de l'entreprise, de techniques commerciales et d'organisation du travail.

En générale, l'entrepreneur joue un rôle essentiel dans l'évolution de son entreprise, de manière directe en provoquant, en gérant et en mettant en œuvre le changement et d'une manière indirecte, en percevant les occasions, opportunités et/ou contraintes du changement venus de l'extérieur de l'entreprise.

2.2. Les réseaux d'entreprises comme sources de développement des entreprises artisanales

Dans un contexte globalisé et de la dynamique de la concurrence que caractérise le monde actuel, les entreprises auront intérêt de se mettre en collective afin, de faire face aux éventuelles menaces. A cet effet, de nouvelles formes d'organisations ont été avancées pour répondre à ses nouveaux défis.

Un réseau d'entreprise peut être défini comme, « un groupement non institutionnalisé d'entreprises indépendantes coopérant durablement ensemble à partir d'objectifs partagés en commun afin de s'appuyer sur la capacité d'innovation et la dynamique de chaque firme

²⁰ : Cité dans : Ziane Lakhdar, « Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local : cas du travail du bois dans la wilaya de Bejaia », université de Bejaia, p.23.

partenaire en vue de mieux affronter la concurrence nationale et internationale. » (Lévesque, 1996, p32).

La fédération des entreprises en réseaux présente des avantages multiples quant à l'entreprise qui se fédère en réseaux qu'aux territoires. Ce genre de regroupement offre à l'entreprise un lieu, un espace d'échange et même des capacités de progressées, c'est une manière de créer une synergie avec d'autres entreprises, en rompront à la fois son isolement pour avoir des accès notamment à l'information privilégiée, qualifiée et pertinente, qui va leur procurer des priorités en matière de maîtrise de son marché.

En se fédérant en construisant tout ensemble un projet commun, les entreprises devient de plus en plus fortes et adaptant une stratégie de conquête, s'inscrivant dans une dynamique positive. Celles qui intègrent le réseau constituent le fer de lance des entreprises les plus pointues et les plus dynamiques des territoires, elles ont une capacité de développement plus importante que les entreprises isolées²¹.

Autant d'éléments dont toutes entreprises doivent avoir conscience pour être plus efficace et gagner la compétitivité.

2.2.1. Les districts industriels

La notion des districts industriels revient à ALFRED MARSHAL, puisque c'est le premier qui a fut employé en 1920, pour désigné une forme d'organisation industrielle en Angleterre ; cette forme d'organisation industrielle diffère amplement de celle de la grande entreprise en plein expansion à l'époque.

Le district industriel dans le sens Becattini est défini comme, « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée* ».

²¹ : Une enquête réalisée par la CCI de Versailles Val-d'Oise / Yvelines en 2004 a révélé que les entreprises des Réseaux PLATO Vallée de Seine enregistraient une évolution de leur chiffre d'affaires, ainsi que de leurs effectifs bien supérieure aux autres entreprises du territoire, tant dans le secteur de l'industrie que des services aux entreprises.

- **Les différentes formes de district industriel**

Le district industriel est une forme particulière des réseaux d'entreprises. Il est également subdivisé en quatre types du district (Belkhiaria Lyaliet, 2006, P.8).

- ✓ **Le district marshallien** : dans ce type du district la relation inter-entreprise est distendue sans coordination significative c'est-à-dire faiblesse des infrastructures et même absence des services communs.
- ✓ **Le district « italien »** : les rapports de concurrence et de coordination sont à la fois des rapports qu'entretient les entreprises en elles qui portent ainsi sur des initiatives permettant de soutenir une filière par exemple.
- ✓ **Le district « venture capitaliste »** : dans lequel deux familles d'acteurs coexistent :

Un réseau de producteurs de type « Marshallien » et en réseau d'investisseurs qui nouent des liens forts avec les industriels et fournissent à ces entreprises des conseils, un encadrement méthodologique et managériale mettent à leur disposition un portefeuille des clients et de fournisseurs.

- ✓ **Le district « hand an gove »**: cette forme s'expliquée partie par le fait que une ou plusieurs grandes entreprises se présentes au sein du district, afin d'exercer un pouvoir important sur les autres entreprises du qui travaillent quasi exclusivement pour elle.

2.2.2. Les systèmes productifs locaux (SPL)

Les Systèmes Productifs Locaux (SPL)²² sont définis comme « *un groupement d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité* ». Il est identifié à partir de cinq éléments qui sont autant des critères pour le financement par la DATAR de la constitution du réseau et de la mise en commun des savoirs et des techniques (Pecqueur, 2005) :

- les entreprises présentes : existence d'une concentration de PME ;
- l'activité : appartenance des PME à un secteur, à un couple produit/marché ;
- les liens : existence de relations interentreprises fortes ;

²² : Comité international d'aménagement et le développement du territoire (CIADT), du 15 décembre 1997.

- les avantages : accès à un ensemble de services marchands ou non marchands afin que les entreprises acquièrent un avantage à être dans ce système ;
- les valeurs : idée d'une « culture commune » (Glossaire DIACT²³ ex DATAR).

A la différence des réseaux centrés, dominés par une ou plusieurs grandes entreprises²⁴ et des pôles de compétitivité qui relèvent d'une nouvelle stratégie industrielle des pouvoirs publics, les SPL sont des réseaux fédérés, associés et comprennent surtout des PME. A la différence des districts « marshalliens », ils s'appuient sur des liens de coordination forts et un soutien significatif, notamment financier des pouvoirs publics. Dans cette perspective, les SPL répondent à plusieurs objectifs fixés par les pouvoirs publics à savoir :

- Le développement d'un mode d'organisation performant ;
- Une incitation à la coopération inter-entreprise, sachant que les projets de coopération doivent être soutenus par des structures d'animation ;
- La diffusion de l'innovation notamment grâce à l'accès à de nouvelles technologies de pro- le partage d'informations et la mutualisation des investissements ;
- Le développement d'une activité qui contribue à la création de valeur pour le territoire, délimité par un bassin d'emploi.

3. la situation et la place du secteur de l'artisanat en Algérie

3.1. Présentation du secteur de l'artisanat en Algérie

L'Algérie est passée par une crise économique et institutionnelle durant les années quatre vingt et quatre vingt- dix (80 et 90) qui a durement impactée le secteur de l'artisanat.

L'Etat Algérien a mis en place dans le cadre de ses réactions en 1996, un certain nombre de mesures destinées à revivifier la production et la création artisanale. A cet effet, la définition des nouvelles règles juridiques et réglementaires pour garantir et assurer essentiellement la relance du secteur sur des bases meilleures et solides est la plus caractérisant symboliquement voire même politiquement.

²³ : Depuis janvier 2006, la DIACT, la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires remplace DATTAR, voire site <http://www.diact.gouv.fr>.

²⁴ : Pichault (2002), parle de réseau en mode externalisé ou un partenaire puissant (donneur d'ordres) confié à ses sous-traitants des activités sortant de son métier de base dans le cadre des relations stables.

Le 10 janvier 1996, l'ordonnance 96-10 est promulguée, précise pour la première fois l'activité en domaines (artisanat traditionnel et d'art, artisanat de production des biens, artisanat de production de services), ainsi que le mode d'exercice. Cette ordonnance a été pendant 10 ans le marqueur des progrès enregistrés par le secteur de l'artisanat.

Le secteur de l'artisanat en Algérie, de façon générale, se caractérise par l'absence d'un programme spécifique visant le développement et la modernisation du secteur. Pourtant, il recèle un énorme potentiel de croissance et de développement, c'est en raison de manque de moyens et les conditions nécessaires aux acteurs pour qu'ils puissent parvenir à exploiter de façon optimale leurs potentiels. En 2002, le gouvernement a voulu accompagner ce secteur par son rattachement à celui de la PME, et se trouve ainsi bénéficiaire de la loi d'orientation de la PME.

En 2003, le Ministère de la PME et de l'artisanat, en se basant sur un diagnostic complet de la situation actuelle (de l'époque) et sur l'évaluation du potentiel de croissance dans ce secteur, a défini la stratégie globale de développement du secteur et mis en place un plan d'action dénommé «Plan d'action pour un développement durable de l'artisanat à l'horizon 2010», qui garanti les conditions nécessaires au développement de l'artisanat. Ce programme est inscrit dans une logique d'encouragement de nouveaux comportements et l'introduction des nouvelles valeurs comme celles du travail bien accompli. Il vise aussi à fixer plusieurs priorités à savoir : le perfectionnement, la formation des artisans, la favorisation des coopérations entre artisans et enfin, la modernisation des institutions d'appui et leurs outils dont le but final la création de richesse d'emploi.

3.1.1. L'importance accordée par l'Etat aux artisans

Le savoir-faire que détiennent les artisans, les conditions favorables, les moyens financiers et équipement conditionnent en grande partie le développement du secteur de l'artisanat et bien sur l'activité artisanale, à partir de cette donne que l'Etat a pris la décision de porter le soutien aux artisans et à leurs activités afin de les maintenir, et cela à travers notamment, les actions entreprises dans se sens :

- Les actions concentrées avec essentiellement L' ANGEM, L' ANSEJ, et la CNAC pour le soutien aux artisans et aux jeunes promoteurs en matière de financement et d'accès à la matière première et d'exploitation.
- La mise en place d'un site web promotionnel au profit des artisans.

- Le lancement des nouvelles études sur le travail informel et sur la filière laine.

Ces dispositifs et ses actions pris par l'Etat ont permis le développement graduel du secteur de l'artisanat en Algérie.

3.2. Perspectives et orientations stratégique de développement du secteur artisanal en Algérie

L'Etat algérien a opté sur un certain nombre d'action qui peut soutenir le développement du secteur de l'artisanat dont les principales sont :

3.2.1. Renforcement des actions des chambres d'artisanat et des métiers

En plus de rôle habituel que jouent les chambres de l'artisanat et des métiers (CAM), un rôle nouveau et future qui sera l'animation du dialogue que se soit transversale et même intersectoriel, le développement d'un système d'appui dans le but d'intégrer l'artisanat et l'artisan dans une logique de la dynamique du développement économique et social sectoriel afin de faciliter de sorte la participation dans la réalisation des projets économiques (Ministère du tourisme et de l'artisanat).

Les chambres de l'artisanat et des métiers auront alors un rôle nouveau celui de l'intermédiaire entre les artisans et les pouvoirs publics, leurs attribution doivent être orientés vers :

- Le développement de nouveaux services à la demande des artisans à savoir par exemple : conseils, accompagnement, formation, mise en relation d'affaire.....etc.
- L'amélioration et l'établissement des relations entre les membres des chambres et les partenaires économiques locaux et sectoriels, l'animation des différents regroupements d'artisans, la promotion de toutes formes de partenariat pour faciliter la participation de l'artisan dans son environnement local et dans chaines de valeurs de sa filière.
- La représentation du secteur au sein des cellules d'animation rurale communale, des comités techniques de daïra, de wilaya et de toutes instances locales en relation avec le secteur pour la coopération intersectorielle.

3.2.2. Promotion du partenariat et de la « culture associative »

En dépit des faiblesses enregistrées par le secteur de l'artisanat, il semble très nécessaire de redéfinir l'organisation de ce dernier à travers la mise en place des pôles d'excellences et les systèmes productifs locaux dans le domaine de l'artisanat.

Ce genre d'organisation peut de même donner lieu à la création des consortiums dans le domaine de l'artisanat.

3.2.2.1. La promotion des systèmes productifs locaux

Ce projet de SPL s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle forme d'organisation des artisans. Le but d'amélioration la compétitivité et faire face à la concurrence.

La petite dimension et la modestie en matière des capitaux, résultent de son incapacité de fabriquer des produits en quantité et qualité suffisantes, sont de plus au moins des caractéristiques que le monde de la PME en générale, et en particulier l'entreprise artisanale. Ces limites résultent davantage de leur isolement que de leur taille, ce qui rend la question d'entretenir des relations de coopération, de collaborations entre ces entreprises et les institutions locales est une question très essentielle.

Les systèmes productifs locales (SPL), apparaissent dans ce sens pour qu'ils puissent répondre aux mieux à ces difficultés, puisque les initiatives communes ont davantage d'impact.

Le SPL peut être défini comme, « *une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. La prédominance d'un métier ou d'une profession au sein d'un SPL n'exclut pas la possibilité de la présence simultanée de plusieurs types d'activités. Souvent, on fait référence à des systèmes de PME. Cependant, il existe aussi des relations très territorialisées entre grandes entreprises et entre grands groupes et PME sans que cela renvoie nécessairement aux liens de sous-traitance traditionnels* », (C. COURLET, 1994, p28).

La mise en œuvre de cette nouvelle méthode d'organisation des artisans, en 2007 et cela après quatre ans après que l'idée du SPL ait été proposée aux chambres ; 21 SPL ont été installées sur le territoire national, comme le montre clairement le tableau suivant (ministère de tourisme et de l'artisanat).²⁵

Tableau N°01 : la répartition des SPL

chambres	SPL
Oran	Restauration d'anciennes bâtisses
Mostaganem	Métiers du bâtiment
M'sila	Tissage en poil de chameau
Ghardaïa	Confection de tapis
Tamanrasset	Bijoux traditionnels
Bejaia	Poterie
Constantine	dinanderie

Source : ministère du tourisme et de l'artisanat, 2011.

3.2.2.2. La mise en place de pôles d'excellence dans le domaine de l'artisanat

Les pôles d'excellences dans le domaine de l'artisanat sont généralement des ambitions et des objectifs qui sont liés essentiellement à crée dans des espaces, des territoires et des dynamiques autour des projets qui favorisent le développement économique local. Ce dernier se concrétise par la mise en valeur la production artisanale locale et la promotion des richesses culturelles et touristiques.

A l'instar des pays qui détiennent les plus grandes parts du marché dans l'écoulement de leurs productions artisanales, l'Algérie, est le seul pays qui se distingue par l'absence total des centres d'excellences, qui procurent aux professionnels : des qualifications, des connaissances et des techniques liées à leurs domaines d'activités

3.2.3. Promotion de la formation professionnelle

La formation est un élément essentiel, elle joue un rôle prépondérant dans la valorisation et le développement d'un secteur d'activité quelconque. Elle est aujourd'hui, un vrai moyen à l'emploi et à la compétitivité et le développement. Et c'est encore vrai pour

²⁵ : <http://www.mta.gov.dz/>

l'artisanat ou les acteurs ont tendances à garder et à conserver les techniques. Un certain nombre d'actions doivent être menées, pour continuer d'orienter les acteurs du secteur vers des comportements d'entreprise (les assises de l'artisanat, 2009). Dans l'artisanat la formation se fera par la mise en place des instruments pour la mise en œuvre des dispositifs destinés à :

- Valoriser les niveaux de qualification professionnelle (maitre artisan formateur, maitre artisan, artisan, apprenti artisan).
- Initier et soutenir sans discontinuité, au niveau communal, des opérations de formation et ou placement en apprentissage des jeunes avec des incitations spécifiques aux artisans qualifiés.
- Consolider la participation des femmes, exerçant à domicile en encourageant leur regroupement sous forme associatives.

Les actions d'appui menées dans le domaine de la formation et d'apprentissage, leurs efficacités et la rapidité nécessaires pour répondre aux évolutions économiques et sociales, ont permis la formation par apprentissage auprès de maîtres artisans de près de 2250 jeunes dans différentes filières de l'artisanat pour la période allant de 1997 à 2000²⁶.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons souligner le fait que le secteur de l'artisanat mérite une attention très particulière dans la mesure où il peut constituer un secteur d'avenir en termes de création de richesses et d'emplois.

En effet, Le secteur de l'artisanat renferme d'atouts qui le qualifiés de jouer un rôle important dans le développement. Ces atouts peuvent se matérialiser dans la mesure où le secteur de l'artisanat constitue le centre d'intérêt des jeunes promoteurs pour la création d'entreprises.

En Algérie, les actions entreprises par l'Etat peuvent constituer des avantages pour les artisans ainsi que au développement du secteur de l'artisanat en générale. Et cela, malgré, les insuffisances qu'on peut constatés et qui peuvent se résumés essentiellement par l'absence

²⁶ : **Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, 2001.**

des programmes spéciaux visant notamment, la modernisation du secteur ainsi que son développement.

Face à tous ces enjeux et le rôle que peut accomplir le secteur de l'artisanat en matière de création d'activités et d'emplois, il convient de s'interroger sur les facteurs qui peuvent influencer la décision de création d'entreprise dans ce genre du secteur dont la suite de notre travail fait l'objet.

Introduction

L'entreprise artisanale est une illustration de ce qu'il n'y a de richesse que d'hommes, comme l'écrivait Jean Bodin au XVI^{ème} siècle¹ : elle repose toute entière sur des savoir-faire, qui doivent être valorisés. En tant qu'entreprise, elle se doit notamment pour survivre de réaliser du profit; si son activité est dotée en savoir-faire, elle passe donc aussi par la vente à des clients. Toute la difficulté consiste alors pour l'entreprise artisanale et pour l'artisan à valoriser auprès des clients ces savoir-faire, lesquels comprennent une large part de tacite : éléments volatiles de la connaissance, les savoir-faire sont immanents à l'action et difficilement formalisables; ils relèvent donc pour une large part de l'implicite et de l'informel qui ne sont pas nécessairement visibles dans le produit ou le service proposé.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections. La première section aborde la notion de savoir-faire dans le monde artisanal et son rôle dans la sauvegarde des activités et des traditions. La deuxième, étudie la création de l'entreprise artisanale. Enfin dans la troisième et dernière section, s'articule autour de la présentation des dispositifs de création d'entreprises initiés par l'Etat Algérienne.

1. Le savoir-faire artisanal

La qualité de la production artisanale et son développement s'appuie essentiellement sur l'existence d'un savoir-faire qui les conditionne. Le caractère primordial de cet élément dans le secteur des métiers qui introduit la notion de qualification artisanale, n'ayant plus vocation à calibrer les produits mais à privilégier les compétences individuelles (Auvolat, Lavigne et Mayere, 1985) : *"le secteur des métiers met en avant le savoir-faire, la maîtrise des processus de production qui permettent aux artisans de s'adapter à toutes les situations et à toutes les formes de la demande"*².

De ce fait, une première définition générale du savoir-faire, d'après Ballay (1997) : *"Le savoir-faire est l'art de bien faire ce que l'on a à faire- c'est, non pas seulement l'habileté à fabriquer ou à réparer, mais aussi l'art de mobiliser les savoirs appropriés dans toute activité"*³.

¹ : Cité dans : Pascal Amans ; Ketty Bravo ; Stéphane Loup, « des savoir-faire artisanaux auprès des clients », université de Toulouse III- Paul Sabatier, LGCO, EA 2043.

² : Siméoni, M. (1999), « le rôle de savoir-faire dans la firme artisanale », Université de Corse, p7.

³ : Ibid. p7.

De cette définition générale du concept on retient, que le savoir-faire conditionne la spécificité de la production artisanale.

Dans la littérature managériale, cet élément n'est pas clairement défini, l'analyse juridique traite la notion du savoir-faire dans le cadre des contrats de franchises, la jurisprudence stipule⁴ que le savoir-faire est un "procédé offrant un intérêt pratique ou commercial mis en œuvre par un industriel et caché par lui à ses concurrents", procédé présentant par ailleurs "Un caractère inédit". Ainsi, dans le cadre du transfert du savoir-faire⁵, la Loi considère que celui-ci "est un terme vaste qui comprend :

- la description du produit à fabriquer
- la formule du procédé de fabrication
- le plan et la construction de l'installation qui permet à celui qui le reçoit de faire un produit ou d'offrir un service qu'il n'aurait pu, sans cette aide, obtenir avec la même qualité nécessaire à sa réussite commerciale.

1.1. Le rôle de savoir-faire dans l'activité artisanale

L'entreprise artisanale se dessine dans la littérature en artisanat (Siméoni, 1999 ; Richomme, 2000 ; Fourcade et Polge, 2006 ; Picard, 2006 ; Marchesnay, 2007 ; Polge et Fourcade, 2007 ; Thévenard-Puthod et Picard, 2008 ; Bravo, Loup et Rakotovahiny, 2011), avant tout comme une entreprise du métier, au sein de laquelle la dimension savoir-faire joue un rôle-clé. Cette conception est partagée par les artisans, lesquels ont tendance à appréhender le couple savoir-faire-qualité plutôt en termes du savoir-faire et du processus.

Le savoir-faire est un élément qui constitue l'un des axes les plus essentiels dans l'activité artisanale en particulier, ce dernier permet de maîtriser un métier et de travailler avec, les savoir-faire, le métier, sont d'autant plus mis en avant par les artisans que le processus de transformation (Ouchi, 1977, 1979). De cette définition, on constate l'importance accordé au savoir-faire dans le domaine de l'artisanat, de plus les savoir-faire apparaissent bien comme correspondant à une production à échelle réduite, à orientation qualitative, voire personnalisée (Siméoni, 1999).

⁴ : VARIU AUCTORES, Droit des affaires, Mémento Francis Lefévre, Édition 1996, Jurisprudence n°1948.

⁵ : Ibid., jurisprudence n° 7050.

1.2. Les facteurs de valorisation-évolution du savoir-faire

La valorisation et l'évolution du savoir-faire dans tous les domaines, notamment celui de l'artisanat est d'une importance capitale, vu leurs capacité de pousser le secteur vers le développement, les quelques études concernant ce domaine (notamment sassu, 2001)⁶, à souligné trois facteurs décisifs dans la valorisation-évolution du savoir-faire :

La croissance exogène des connaissances, l'environnement institutionnel et la demande. Quel que soit le facteur de déclenchement qui met en route le mécanisme de transformation du savoir-faire, ces trois facteurs contribuent ensemble, souvent de façon synergique au développement du secteur concerné notamment artisanal.

(Claude COURLET, p109), dans son livre sur l'économie territorial a essayé de reprendre la typologie d'A. Sassu pour identifier plusieurs itinéraires d'évolution du savoir-faire :

- ✓ Formation et évolution du savoir-faire en s'appuyant sur une matière spécifique du territoire. L'exemple de la production de gari (semoule de manioc sèche) au Bénin, dans la région de Savalou ou la production de killishi (Lamelles de viande séchée de bœuf) au Cameroun dans la ville Ngaoundéré ;
- ✓ Savoir-faire qui est le produit des connaissances spécifiques d'une population qui les a acquises avec le temps : le secteur de la chaussure de Sfax en Tunisie, le cuir et la dinanderie à Fès au Maroc, le textile- habillement à Alep en Syrie.
- ✓ Savoir-faire qui se forme pour satisfaire un besoin et une demande typique d'un territoire, voire un territoire limitrophe ou proche. L'exemple le plus caractérisant est celui du bassin laiterie de Gloria au Brésil qui va devenir un système local spécialisé autour de la *Mussarella* (fromage) pour pizza pour répondre à la pénurie déclenchée à São Paulo pour une forte sécheresse dans cet Etat en 1994.

1.3. La typologie du savoir-faire

1.3.1. Le Savoir-faire traditionnel

« Les savoirs et les savoir-faire traditionnels ont un caractère d'authenticité. Ils sont transmis sans rupture de contact avec la tradition par les pratiques usuelles de la vie quotidienne »⁷. On leur reconnaît une fonction spécifique: celle d'assurer la continuité à

⁶ : Claude COURLET, « l'économie territoriale », université de Grenoble, septembre, 2008.

⁷ : Sophie Laurence Lamontagne, « savoir et savoir-faire traditionnels, un patrimoine à transmettre et à partager », direction générale du patrimoine du ministère de la culture, Québec, 1993.

travers le changement et de la partager avec la communauté ou l'entourage immédiat. Les savoir-faire s'expriment également dans un contexte qui leur est propre. Ce contexte est d'abord géographique et historique. Plusieurs coutumes, croyances, danses, légendes ou techniques de fabrication sont identifiées à une région donnée et possèdent leur histoire. Elles sont connues et reconnues dans le milieu où elles s'expriment.

Parlant plus spécifiquement des produits du terroir⁸, Laurence BERNARD et Philippe MARCHENAY font toutefois remarquer qu'ils sont des « *rescapés d'une production jadis plus abondante, qui fit ensuite l'objet d'une sélection* ». À partir de là, qu'il est possible d'élargir cette idée en avançant que l'utilité du savoir-faire traditionnel est démontrée par son survivance même.

Une étude menée auprès d'architectes révèle que pour ces derniers, « *la maîtrise des savoir-faire traditionnels est fondamentale car elle est aussi un moyen d'acquérir des qualités plus larges : coup d'œil, désir de fabriquer, sens des proportions...* ». KALCK Paul et PILLEMONT Jacques (2002).⁹

1.3.2. Le Savoir-faire transmit

Sainsaulieu (1991) constate que "les rapports de production sont profondément traversés par des mouvements culturels" : le savoir-faire, notion dynamique car sujette à un processus de maturation, est véhiculé par les groupes formels ou informels au travers des réseaux du savoir. Cette remarque souligne les liens étroits unissant dimensions organisationnelle et culturelle : le modèle organisationnel artisanal semble susceptible d'engendrer une culture particulière.

La question de la nature du savoir-faire artisanal se pose en outre en fonction de son mode de transmission : dans un ouvrage portant sur les migrations du savoir, Badaracco (1991) identifie le "savoir migratoire" comme un des facteurs de la mondialisation de l'économie, dans la mesure où cette catégorie de connaissances permet la mise au point de produits dits "hybrides"¹⁰. Plusieurs conditions doivent ainsi être réunies pour permettre un tel phénomène migratoire, portant notamment sur le caractère articulé et présenté des connaissances.

⁸ : Cité dans : ORTAR Nathalie (2002), « Campagnes et patrimoine : aux origines de ces notions ethnographiques.org, n° 2, octobre, 2002 (article électronique accessible à l'adresse : <http://www.ethnographiques.org/documents/CRouvrage/CrOrtar.html>).

⁹ : KALCK Paul et PILLEMONT Jacques (2002), « Le Patrimoine architectural, Un Marché en construction », BREF CEREP, n°183, février 2002, Paris, p4.

¹⁰ : Par exemple : produits de technologie locale à commercialisation étrangère ; production locale au moyen d'une technologie externe ;etc.

À l'opposé du savoir migratoire, Badaracco souligne l'existence d'une autre catégorie de connaissances, dont le mode de diffusion, généralement très lent, dépend de la structure de l'entreprise qui le met en œuvre : le savoir "imbriqué" ou "encastré" réside dans les relations spécialisées entre individus et possède à ce titre une valeur stratégique cruciale. Il apparaît comme consubstantiel d'une approche culturelle de l'ensemble entreprise et rejette l'approche individualiste de celle-ci pour lui substituer une vision organisationnelle "poreuse". Ce sont six vecteurs de cette catégorie de savoir qui sont identifiés. Outre les organisations extérieures, les affiliations de groupes et les unités géographiques, on remarquera essentiellement :

- ✓ La connaissance du métier : la personnalisation du savoir individuel d'une firme se réalise parfois à l'état individuel, rendant la migration particulièrement lente et difficile. Cela semble être le cas d'un grand nombre d'entreprises artisanales et fournit, par ailleurs, une explication à l'organisation traditionnelle du secteur.
- ✓ Les équipes : à l'opposé, les groupes détiennent parfois le savoir tacite reposant sur des relations, une réalisation coordonnée ou la manipulation d'un nombre étendu d'outils, c'est-à-dire s'appuyant soit sur des savoirs individuels partiels et complémentaires soit sur un agencement efficace des tâches.

1.3.3. Le Savoir-faire acquis suite à un apprentissage

Les entreprises artisanales se caractérisent généralement par leur dimension et leur nature d'activité. Dont les différents métiers que comprend ce secteur exigent des certifications obligatoires en matière de qualifications pour pouvoir les exercer. En effet, les artisans sont dépositaire de nombreux savoir-faire transmis essentiellement par le biais de l'apprentissage¹¹.

L'apprentissage est le mode d'accès privilégié aux métiers et aux activités artisanales, il recouvre plusieurs facettes, regroupant des aspects d'ordre technologique du savoir et apporte de nouveaux effets selon l'entreprise.

Helfer, Kalika et Orasomi (1996), distinguent trois origines au phénomène de l'apprentissage ; la répartition et l'amélioration individuelle des salariés liées au montant de production cumulé, l'amélioration des procédés de traitement et des procédés administratifs et la simplification des produits par un gommage régulier des aspects superflus ou coûteux.

¹¹ : Voir le site de TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services Collections nationales\INSEE Références. TEF, Edition, 2012.

Le concept d'apprentissage fournit une autre dimension ou une dimension supplémentaire au lecteur concurrentiel des structures d'entreprise. Pedon (1996), regroupe d'une manière synthétisée les caractéristiques jugées principales de ce concept, afin donc d'en souligner l'emploi, « *il s'agit d'un processus collectif et dynamique de création/ destruction des savoirs, il a pour objet d'accroître l'efficacité et l'efficience de la firme pour l'acquisition des nouveaux savoirs* »¹². De ce texte, on constate que le processus d'apprentissage s'inscrit dans une logique de volontarisme et le partage, ainsi que à la circulation de l'information, ce qui conditionne en grande partie le processus d'apprentissage.

L'apprentissage devient capable d'expliquer l'importance dans une entreprise en générale et artisanale en particulier, en somme ce procédé est un moyen qui amène à du nouveaux savoir-faire qui vont servir davantage dans la survie et le développement de l'entreprise notamment artisanale.

D'après, les données du rapport final de l'étude "Le secteur de l'artisanat en Algérie établi par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers en 2010, près de 29% des artisans ont acquis leurs savoir-faire par le biais de l'apprentissage chez un artisan. Alors que l'apprentissage auprès d'une personne de la famille qui exercerait le même métier ne concerne que 19% du total des artisans.

1.3.4. Le Savoir-faire acquis suite à une formation

La formation est l'un des moyens pour l'acquisition du savoir-faire dans les métiers de l'artisanat. Elle constituée le cœur de développement dans les entreprises artisanales. Cette dernière permette aux gens du métier et aux jeunes de parfaire leurs connaissances et se perfectionner en matière de gestion de l'entreprise.

Actuellement, la formation est assurée par deux types de structures, des structures qui concerne purement l'activité artisanale et des structures non spécifiques qui concernent ou qui forment tous les secteurs d'activité.

A cet effet, la formation par apprentissage constitue la forme la plus privilégiée dans l'acquisition des connaissances, qualifications et des savoir-faire en matière du métier, ce mode de formation tient ses avantages dans la mesure où elle se fonde particulièrement sur la

¹² : Siméoni, M. (1999), « le rôle de savoir-faire dans la firme artisanale », Université de Corse, p13.

relation « artisan-apprenti » qui s'appuie sur des formations pratiques et théoriques en même temps ; pratique au sein de l'entreprise artisanale et théorique au sein des centres de formation professionnelle.

Les données du rapport final de l'étude « le secteur de l'artisanat en Algérie établi par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers en 2010 », montrent que l'acquisition des savoir-faire et des qualifications par voie de formation professionnelle dans des centres de formation (CFPA), représente 27,5%.

Au début de l'année de 2009, la formation dans le secteur de l'artisanat¹³ s'est concrétisée par :

- La formation par apprentissage auprès de maîtres artisans est de 5000 jeunes dans différentes filières de l'artisanat traditionnel et d'art ;
- L'accompagnement de 8133 promoteurs de projets repartis sur deux types de formation ; la formation de 2522 nouveaux porteurs de projets dans la technique de «comment créer mon entreprise ?» et 5611 artisans dans celle de «comment gérer mon entreprise ?» ;
- La formation de 1100 artisans dans les différentes filières techniques ;
- Le perfectionnement de 85 professionnels des filières de la bijouterie, du cuir, de la céramique et du vitrail avec les parties italienne et espagnole.

1.4. La contribution du savoir-faire à la sauvegarde des activités et du patrimoine.

1.4.1. Préservation des valeurs socioculturelles

Les valeurs socioculturelles est l'ensemble des pratiques, des traditions, dans lesquels ses valeurs sont issues des fondations basées sur le traditionnel. De ce fait la culture traditionnelle constitue l'une de ces pratiques dont l'élément de savoir-faire joue un rôle non négligeable dans sa protection, et sa préservation.

Selon (l'ONU, 1989)¹⁴, « la culture traditionnelle est l'ensemble des créations émanant d'une communauté fondée sur la tradition, exprimé par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de

¹³ : Données de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers(CNAM), 2009.

¹⁴ : La conférence générale de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à paris du 17 octobre au 16 novembre 1989.

l'identité culturelle et social de celle-ci. Ces formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts ».

Les éléments qui constituent le patrimoine d'une communauté, sont perçus de différentes manières notamment, les symboles, les caractéristiques et de l'identité de toute un pays ou d'un Etat. Ajouté à ca, la culture traditionnelle, la protection des méthodes et des techniques de production ainsi que les métiers traditionnels relève essentiellement des savoir-faire qui sont à l'origine pérennes par la transmission des savoir-faire et des métiers aux jeunes générations.

Cet élément (savoir-faire), pèsent un poids lourds tant dans la sauvegarde des pratiques anciennes et traditionnelles que dans son rôle de perpétuation des traditions qui sont intimement liées à l'histoire des villes et des campagnes, un véritable symboles de l'art de vivre de raffinement de la civilisation.

Actuellement, le monde ne reconnaît que des performances économiques qui visent uniquement la maximisation des profits, cela au détriment de la production manuelle, Alors que l'artisan avec son savoir-faire et ses productions manuelles possède toutes les capacités de faire ce que les autres trouvent impossible.

1.4.2. Préservation des ressources naturelles

La question de l'utilisation du savoir-faire qui résultent de différentes connaissances et des pratiques dans le domaine de la préservation et la sauvegarde des ressources naturelles peut avoir diverses finalités ; à titre d'exemple : connaître les utilités d'une plante pour crée un produit dans un laboratoire, mettre en place des filières de commercialisation, protéger ou restaurer un écosystème. En outre, les ressources naturelles qui font l'objet du savoir ou à la pratique peut-être appréhender en tant que ressources physiques ou génétiques comme le souligne Geoffroy Filoche¹⁵.

L'article 33 de la loi française d'orientation pour l'outre-mer de 2000, selon lequel,

« L'État et les collectivités locales encouragent le respect, la protection et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales fondées sur

¹⁵ : Filoche G., « Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles en matière de biodiversité : un kaléidoscope juridique », *Droit et société* 2009/2, n° 72, p. 433-456.

leurs modes de vie traditionnels et qui contribuent à la conservation du milieu naturel et l'usage durable de la diversité biologique »¹⁶.

En France, la valorisation des savoir-faire locaux sur la nature passe souvent par celle des productions agricoles et alimentaires. La protection de l'origine géographique, qui ne concerne pour l'instant que ce secteur, occupe une place essentielle tant pour ses répercussions que pour les questions qu'elle soulève¹⁷.

1.4.3. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

L'un des principes qui ont orientés les activités de l'UNESCO depuis 1949, est la préservation et le sauvegarde de la diversité culturelle à travers la fixation des normes internationales¹⁸. De long travaux de recherches qui ont été menés dans le cadre du principe de son existence à savoir : les pratiques culturelles qui sont spécifique à chaque communauté, des sites, des monuments qui ont permet l'ouverture sur de nouvelles approches qui mit en avant la compréhension, la protection et le respect du patrimoine vivant de l'humanité dit patrimoine culturel immatériel. Ce patrimoine vivant qui est qualifié de fragile, à acquis dans ces dernières années de véritable reconnaissances. Et cela grâce au rôle phare joué par l'UNESCO avec l'adoption en 2003, de la convention pour la sauvegarde du patrimoine, ce patrimoine culturel immatériel tel que défini par cette convention, constitue un ensemble de caractéristiques qui ont marqués par la tradition, l'innovation et qui présente une évolution de plus en plus dynamique. Ainsi, les communautés se chargent de sauvegarder et de préserver ce fragile équilibre héritent du savoir-faire de leurs ancêtre qu'elles transmettent aux générations qui viennent c'est-à-dire les générations futures au fil du processus vivant et évolutif. Ce texte définit bien précisément le patrimoine culturel immatériel comme, « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel* »¹⁹, ce patrimoine garante ou

¹⁶ : *Ibid.* 435.

¹⁷ : Laurence Bernard, Marie Cegarra, Marcel Djama, Sélim Louafi, Philippe Marchenay, Bernard Roussel et François Verdeaux, « *Savoirs et savoir-faire naturalistes locaux : l'originalité française* », Dossier: *Les savoirs locaux dans la gestion de l'environnement, Volume 6 Numéro 1 | mai 2005.*

¹⁸ : Prott, L.V. « *Les normes internationales pour le patrimoine culturel* », dans: UNESCO, *Rapport mondial sur la culture* (Editions UNESCO, Paris, 1998), p. 247.

¹⁹ : Nezha Sekik, « *à propos du patrimoine culturel immatériel : réflexion autours des savoir-faire des femmes en Tunisie* », institut national du patrimoine, Tunis, 2010, p 29-35.

véhicule la diversité, et sa promotion est nécessaire au dialogue interculturel et la paix entre les peuples.

Cette convention repose principalement sur la transmission du savoir-faire et des traditions par des hommes. C'est un patrimoine qui est vivant, profondément enraciné dans la créativité humaine, mais qu'il est menacé par la globalisation, l'uniformisation culturelle, les conflits armés, le tourisme, l'industrialisation, l'exode rural, les migrations et la dégradation de l'environnement.....etc.

2. La création des entreprises artisanales

C'est dans cette section qu'on essayera d'aborder la notion de l'entreprise (PME), d'une manière générale et en particulier l'entreprise artisanale. Pour ensuite s'intéresser au processus de création de l'entreprise.

2.1. L'entreprise artisanale

Avant d'aborder la définition de l'entreprise artisanale, il semble clairement important de définir la notion de la PME (petite et moyenne entreprise), étant donné qu'elle appartient à cette catégorie.

Il existe une variété de définitions de la PME (les assises nationales de la PME, 2004) d'où le sens ou bien la signification peut varier d'un environnement à l'autre. C'est la définition de L'encyclopédie de l'économie et de la gestion qui considère la PME "*comme des entreprises juridiquement et financièrement indépendantes dans lesquelles le dirigeant assume la responsabilité financière, technique et sociale sans que ces éléments soient dissociés*".

D'autres définitions méritent d'être citées à savoir notamment la définition de l'union européenne ; qui considère officiellement comme PME les sociétés comptant moins de 250 travailleurs et qui sont indépendantes d'entreprises de plus grandes tailles. En outre, leur chiffre d'affaires annuel ou leur bilan total ne peut dépasser respectivement 43 et 50 millions d'euros.

S'agissant maintenant, de l'entreprise artisanale qui est la forme la plus performante de la population de la PME, constituée de plusieurs artisans regroupés sous le seul objectif qui est de tirer le profit de leur activité. En termes d'emploi, chaque entreprise artisanale emploie moins de 10 employés.

Et pour bien comprendre cette notion de l'entreprise artisanale et de la bien cerner, il ya lieu de se référer à la définition issue des travaux de (Siméon, 1999 ; Picard, 2000 ;

Fourcade et Polge, 2007) qui considère l'entreprise artisanale comme, « *l'entreprise artisanale est une TPE particulière, intimement liée à son dirigeant, articulée autour de ses savoir-faire et son métier* »²⁰. De cette définition certains éclaircissements s'imposent au niveau des caractéristiques que partagent les artisans et les entreprises artisanales à savoir :

- Les artisans apprennent leur métier au sein de leur famille ou dans la communauté dans laquelle ils vivent.
- Les produits artisanaux sont normalement des objets commerciaux et utilitaires utilisés de différentes façons.
- Les consommateurs à l'exportation peuvent ne pas comprendre le côté traditionnel, esthétique et le savoir-faire et les processus de production utilisés dans le secteur de l'artisanat.
- Les produits artisanaux sont vendus dans des salons d'expositions, dans des points de vente au détail, sur des lieux touristiques et sur les marchés d'exportations. Ils sont fréquemment vendus par le biais de chef d'entreprise, d'intermédiaires et d'association de producteurs.

2.2. Le processus de création d'une entreprise

L'acte de créer une entreprise est une action qui nécessite un long processus à parcourir et des étapes à surpasser l'une après l'autre. Il s'agit tout d'abord, de trouver l'idée. C'est à dire le projet personnel de créateur et l'adéquation de ce dernier (projet personnel) avec les exigences de cette idée, en matière de sa faisabilité commerciale et le financement à titre d'exemple: Une meilleure connaissance du métier²¹, du secteur d'activité, et des obligations fiscales, comptables et sociales de la nouvelle entreprise sont des facteurs-clés pour la réussite du projet.

• **Projet personnel**

Cette étape constitue la base pour les nouvelles créations d'entreprises et qui se décline autour d'une idée qu'elle naît de l'expérience, savoir-faire, créativité ou d'un simple concours de circonstance dont l'idée prend souvent la forme d'une intuition ou un désir qui s'approfondit et mûrit avec le temps. Cette maturation doit tenir compte d'éléments plus personnels. Le choix de créer une entreprise ne s'explique pas seulement par un choix de biens et services à produire et à commercialiser, mais c'est un choix d'un mode de vie particulier, qui doit impérativement être cohérent avec les exigences du projet.

²⁰ : Cité dans : Pascal Amans ; Ketty Bravo ; Stéphane Loup, *des savoir-faire artisanaux auprès des clients*, université de Toulouse III- Paul Sabatier, LGCO, EA 2043.

²¹ : Cité dans: *cours de DIEMIER Arnaud, IUFM d'auvergne, préparation : CAPET, PLP, p6.*

La vérification de cette cohérence ou le réalisme du projet entre la personnalité de créateur (les motivations), les objectifs, le savoir-faire, les ressources et les contraintes personnelles du créateur), et les contraintes ainsi que aux exigences inhérentes aux projets économiques (produit, au marché, aux moyens qu'il faut mettre en place, qui doivent s'avérer maîtrisables), vérifié qu'il nait pas contradiction entre le projet personnel et évaluer les écarts ainsi que les actions concrétiser mener.

- **L'étude du marché**

Cette étape constitue le seul moyen selon lequel le créateur peut vérifier ses intuitions, ses désirs et de recueillir des informations susceptibles de l'aider notamment, dans la fixation des hypothèses en matière du chiffre d'affaire, la détermination de la stratégie, la fixation d'une manière la plus cohérente possible la politique « produit », « prix », « distribution » et « communication » et apporter des éléments concrets qui serviront à établir un budget prévisionnel. L'étude du marché est donc l'étape la plus décisive d'un point de vue purement économique, malgré qu'elle ne représente pas un gain absolu certes, mais elle contribue d'une manière très efficace à réduire au maximum les risques.

- **Prévision financière**

Etablir les prévisions financières consiste à traduire, en termes financiers, tous les éléments réunis au cours des étapes précédentes et à vérifier la viabilité de l'entreprise en projetant ces éléments sur une période pertinente et suffisamment lisible.

- **Trouver le financement**

Cette étape se traduit par la réunion des capitaux nécessaire au financement des besoins durables identifiés dans les étapes précédentes, ainsi que les aides à la création d'entreprise qui se constituent de dispositifs publics, mis en place à l'initiative de l'Etat ou des collectivités locales pour favoriser l'implantation d'entreprises dans des territoires prioritaires en matière d'aménagement du territoire, la réinsertion professionnelle de personnes en difficultés, la réalisation d'investissements et la création d'emplois. Dans le cas de l'Algérie, ya le code des investissements réformés par l'ordonnance n°01-03 du 20 aout 2011 relative au développement de l'investissement. Les pouvoirs publics offrent une série d'avantages aux investisseurs à travers la mise en place des instruments nécessaires à une politique de promotion d'investissements que nous présenterons dans la section trois de ce chapitre.

A signaler, que dans le cadre des entreprises artisanales le financement se fait généralement par le recours en priorité aux ressources propres de créateur, comme le souligne

(Katia RICHOMME, 2000)²², « *les entreprises artisanales qui se créent et se développent recourent en priorité à leurs ressources propres, avant de faire appel au secteur bancaire* », le fond de l'épargne est la voie privilégiée par les créateurs d'entreprises que dans des crédits bancaires, d'autant plus que le besoin de financement étant relativement limité, les ressources propres de l'entreprise permettent de satisfaire.²³

- **Choisir un statut juridique**

Cette étape consiste de donner à un projet de création un cadre juridique qui lui permettra de voir les jours en toute légalité. En Algérie le code de commerce garantie à l'investisseur le choix du statut juridique de l'entreprise à créer telles que la société par action (SPA), la société responsabilité limitée (SARL), et la société non collectif (SNC). Dans le cas d'une entreprise artisanale son immatriculation au répertoire des métiers est impérative pour acquérir un statut juridique correspondant à une entreprise de type artisanale.

2.3. Qu'est qui motivent les gens à créer des entreprises artisanales ?

Les motivations qui amènent les gens à opté pour l'entreprise artisanale sans d'autres est nourissent de multiples raisons à savoir: l'amour du métier, les compétences et les savoir-faire détenus dans le métier peuvent orienter en grande partie son intention vers la création d'une entreprise artisanale. En plus, l'esprit de liberté et de l'indépendance que caractérise le monde artisanal pousse les maitrisant des métiers à choisir de crée des entreprises de type artisanales.

De plus, les motivations de l'ordre psychologique constitue un levier et un facteur d'incitation très important dont plusieurs études ont été penchées sur l'importance de ce facteur psychologique à l'instar des travaux de (Menzier.T, Diochon.M, et Garand D, 2002),²⁴ confirment l'importance de la dynamique psychologique dans la création de nouvelles entreprises. Ils recherchent l'autonomie c'est-à-dire crée son propre activité, il est plein d'énergie et de motivation.

²² : cite dans, Katia RICHOMME, « *l'esprit d'entreprise dans l'artisanat: vers une aventure en couple* », communication à la 9^{ème} conférence de l'AIMS, Ecole d'agronomie- Montpellier, 24,25 et 26 mai 2000, p3.

²³ : *Idem*, p4.

²⁴: Menzies,T.V,Gasse,Y,Diochon,M. et Garand D., « *Nascent entrepreneur in Canada :an empirical study* »,paper présenté at the ICSB 47th world conference, San Juan, Puerto Rico,June 2002.

2.4. Le rôle du capital social dans le processus de création d'entreprise

C'est à partir des années 1980 que la notion de capital social a véritablement été théorisée par de nombreux auteurs à l'image de Pierre Bourdieu (1980)²⁵, qui est considéré le père²⁶ du capital social, il insiste dans ces recherches sur l'usage privatif de cette ressource, il essaye d'analyser comment les « élites » peuvent recourir à leur réseaux sociaux pour conserver certains avantages. Le capital social est utilisé pour la compréhension des relations entre acteurs économiques et peut s'étendre aux organisations et aux réseaux inter entreprises, C'est dans cette perspective que (Coleman, 1988), a met en évidence de lien entre micro et macro car les ressources (privées) qu'un individu retire de la valorisation de son capital social ont des répercussions au plan macroéconomique.

En plus de ressources humaines et financières, le capital social fournit à l'entrepreneur un aide d'ordre psychologique dont il a souvent besoin (Coleman. J.S, 1990)³³ en leur donnant un soutien pour qu'il faire face aux entraves lors de la création de l'entreprise.

La définition de (Bourdieu, 1980) a propos de ce concept du capital social peut se résumé à cet énoncé « *l'ensemble des ressources qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, d'intercommunication et d'interconnaissance ou en d'autres mots, qui sont liées à l'existence du groupe, comme l'ensemble d'agents qui ne sont dotés de propriété commune mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles* »²⁷.

Le capital social se trouve à l'interaction des comportements des entreprises et le comportement de la société. Il permet de créer une synergie et de stimuler les échanges. Et il est considéré comme un réservoir des savoirs qui offrent des occasions pour la création des entreprises et la source de l'invention collective qui résulte de la circulation des connaissances, des idées et des échanges de toutes sortes.

Aussi, le capital social est subdivisé en deux catégories : capital financier et capital connaissances dont le capital financier englobe tous ce qui est héritage, patrimoine familial et ressources potentielles qui sont l'accès aux crédits, à des subventions et à des aides divers. Quant au capital connaissance, qui est à l'origine acquis par l'entrepreneur suite à des

²⁵ : Bourdieu, *le capital social : note provisoire, actes de recherche en science sociale n°3, 1980, p.2-3.*

²⁶ : Cité dans : Cécile Perret, Amina Chibani, « *l'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la chambre de l'artisanat et des métiers* », enquête réalisée en Algérie, février 2010, p6.

²⁷ : Cité dans : Christophe Schmitt, Pierre André Julien, Robert Potural et Louise Codieux, « *regard sur l'évolution des pratiques entrepreneuriale* », édition PUQ, 2008, p 29.

fréquentations dans divers domaines que se soit professionnel ou dans le cadre d'étude pour un diplôme.

2.5. L'influence de l'environnement socio-économique et culturelle sur la création d'entreprises

2.5.1. L'influence de la culture sur la création d'entreprises

La prise en considération de l'environnement culturel dans le processus de création d'entreprises est d'une grande importance d'où son rôle dans le développement de la propension de création d'entreprises. Les pratiques, les connaissances et les valeurs que partagent les groupes sociaux entre eux participent fortement à l'apparition de la culture entrepreneuriale qui favorise la notion de l'esprit d'entreprises. Pour cela, Julien et Marchesnay (1996) écrivaient que, « *l'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à : prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voire s'investir) dans une sorte « d'aventure » (une « entreprise »), consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses. (...) La conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprise.* »²⁸.

La création d'une entreprise repose sur la volonté d'une ou plusieurs personnes. Dans le cadre des entreprises artisanales cette volonté issue généralement de l'esprit d'un couple et non pas de deux individus liés uniquement par des intérêts communs, mais par un homme et une femme majoritairement mariés. Les auteurs ayant constaté le phénomène parlent « *de l'aventure de couple* »²⁹.

Divers études qui ont été faites autour de l'influence de la culture sur la création d'entreprises dont les résultats des recherches de (Makino et Neupert, 2000)³⁰, indiquent l'influence importante de la culture sur la création d'entreprise.

2.5.2. L'influence de l'environnement socio-économique sur la création d'entreprises

Ajouter à l'environnement culturel, l'environnement socio économique est l'un des aspects à considérer dans l'action de création d'entreprise. Plusieurs facteurs d'ordre socio économiques peuvent influencer l'action de création d'entreprises et qui sont identifiés par

²⁸ : Katia RICHOMME, « *l'esprit d'entreprise dans l'artisanat : vers une aventure de couple* », communication à la 9^{ème} conférence de l'AIMS, école d'agronomie-Montpellier, 24-25 et 26 mai 2000, p1.

²⁹ : Ibid.

³⁰ : Makino, S., Neupert.K.E., 2000, *national culture, transaction costs, and the choice between joint venture and wholly owned subsidiary*, journal of international business studies. N° 31, 2000, p. 705-713.

diverses recherches dont l'étude internationale de Reynolds et Storey (1993)³¹ est la plus intéressante puisque elle a permis d'identifier un taux de création comparable dans les pays observés (Etats-Unis, Grande Bretagne, Irlande, Italie, France et Allemagne). Cette étude a démontré que il existe trois facteurs qui influencent fortement la création d'entreprise à savoir en premier lieu l'augmentation de la demande (mesurée par la croissance démographique). Le deuxième, concerne l'existence d'un tissu économique dominé par des petites entreprises. Le troisième est l'intensité du degré d'urbanisation. Cependant, les résultats de cette étude ont montré que pour la France, qui met en avant la croissance démographique comme facteur déterminant dans l'action de création d'entreprises, suivie par d'autres facteurs ou paramètres, tels que la densité de la population, la part des diplômés.

Une étude de l'INSEE³², qui couvre la période allant de 1993 et 1999, explique les variations du taux de création essentiellement par les externalités positives que trouvent les entreprises dans les agglomérations. C'est à partir de là, que découle le rôle clé du groupement d'entreprises qui génère pas mal d'avantage au niveau d'échange de connaissance. L'existence des relations mutuelles entre les entreprises constitue un atout et une condition nécessaire pour l'utilité des groupements d'entreprises. Le groupement d'entreprises fournit aux nouvelles entreprises de la main-d'œuvre qualifiée (OCDE, 1998)³³.

Enfin, la prise en compte des catégories socioprofessionnelles et du niveau de qualification de la population active est cruciale dans la mesure où la plupart des nouvelles créations sont réalisées dans la région de résidence du créateur. Les créations nouvelles reflètent ainsi en quelque sorte le potentiel « endogène » d'une région.

3. Création d'entreprises et dispositifs d'incitations

Les dispositifs de création d'activité relèvent des diverses institutions. De notre part, nous nous intéresserons à un nombre limité de ces dispositifs qui vont servir davantage notre étude sur la création d'activité dans le secteur de l'artisanat bien particulièrement. A cet effet, l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, sont les dispositifs choisis, après la présentation de chacun d'entre eux, le cas de la wilaya de Bejaia sera abordé par la suite avec des statistiques récoltées auprès de ces organismes. L'ANSEJ avec l'ANGEM visent directement la création

³¹ : Reynolds .P ET Storey. D, « *Regional characteristics Affecting Small Business Formation* », cahiers ILE, n°18, OCDE, 1993.

³² : *Idem.*

³³ : OCDE, (1998), *stimuler l'esprit d'entreprise*, paris.

d'entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat, alors que, la CNAC vise essentiellement la réinsertion dans le monde de travail d'un public chômeur.

3.1. L'ANSEJ (agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes)

La promotion de la micro entreprise est venue en septembre 1996 remédier aux lacunes des coopératives de jeunes et l'exécution de ce programme est assignée à l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Les postulants doivent avoir entre 19 et 35 ans³⁴, et être titulaires d'une qualification professionnelle ou d'un savoir reconnu dans la branche d'activité visée par le projet. Elle dispose de 53 antennes et 750 agents. Et elle pilote depuis 1997 le programme de microcrédit.

Les actions de l'agence s'articulent autour des deux principaux objectifs suivants :

- Favoriser la création d'activité de biens et services par de jeunes promoteurs ;
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

Les ressources de l'ANSEJ se composent des dotations du budget de l'Etat, le produits des taxes spécifiques instituées par les lois de finances, une partie en solde du compte d'affectation spéciale n° 302.049 intitulé fonds national pour la promotion de l'emploi, le produit des remboursements de prêts non rémunérés consentis. Quand aux emplois, il s'agit du financement des actions de soutien à l'emploi des jeunes, l'octroi des prêts rémunérés consentis aux jeunes promoteurs en vue compléter le niveau de fonds propres pour qu'il soit éligible au prêt bancaire, les garanties à délivrer aux banques et aux établissements financiers et enfin les frais de gestion liés à la mise en œuvre des programmes et actions susvisés, notamment ceux liés au financement des micro entreprises sont le CPA, la BNA, la BDL, la BADR et le BEA. Les crédits qui peuvent être accordés par les autres banques ne bénéficient pas du taux de bonification de 50% et n'ouvrent pas droit à l'adhésion au fonds de garantie des risques jeunes promoteurs de l'ANSEJ.

Le financement par l'ANSEJ de la micro entreprise se fait selon trois formes. Le premier type est le financement mixte. Il est composé uniquement de l'apport personnel du jeune promoteur et du crédit sans intérêt de l'ANSEJ. Le deuxième type est l'autofinancement. Le troisième type est un financement triangulaire qui fait intervenir les

³⁴ : La mesure est étendue aux personnes âgées de 40 ans lorsqu'elles sont gérantes et embauchent 4 personnes.

banques, les promoteurs et l'ANSEJ. Se financement se compose de l'apport du jeune promoteur qui varie selon le niveau de l'investissement et la localisation de l'activité, du crédit sans intérêt fournis par l'ANSEJ et du crédit accordé par la banque dont une partie des intérêts est bonifiés par l'ANSEJ à des taux qui varient selon la nature et la localisation et est garantie dans sa totalité par le fond de caution mutuelle de garantie risque/crédit. Dans ce type de financement, le jeune promoteur bénéficié des avantages fiscaux et parafiscaux. La durée de remboursement du crédit bancaire est de trois à cinq ans et est fixée en fonction de la nature du projet et de sa rentabilité. De plus la banque accorde au jeune promoteur une période durant laquelle il n'effectue aucun remboursement (période référé).

Quant à la création des micros entreprises qui a connue une dynamique sans précédent depuis l'existence de ce dispositif de soutien au jeunes afin de crée leur propre emploi. Selon le CNES,³⁵ à la fin du mois d'octobre 2001, l'ANSEJ a reçu 145 600 projets de micro entreprise, et a délivré 130.309 attestations d'éligibilité. Le montant global d'investissement réalisé durant la période 1997-2001, a atteint 62,639 milliards de DA. La part de la wilaya de Bejaia dans le cadre de ce dispositif dont les statistique peuvent être se résumer dans le tableau N°02 suivant qui comprend la répartition des projet financés au niveau de l'ANSEJ par secteur d'activité durant la période 2011-2012.

Tableau N° 02 : Evolution des projets d'investissements dans le cadre de dispositif ANSEJ par secteur d'activité à la wilaya de Bejaia entre l'année 2011 et 2012.

Secteur d'activité	Nombre du projet		Evolution
	2011	2012	
Services	412	752	+340
Artisanat	94	227	+130
Agriculture	60	100	+40
Transport frigorifique	8	130	+122
Transport de marchandises	875	1893	+1018
Transport voyageurs	29	37	+08

³⁵ : *Le conseil national économique et social « pour une politique de développement de la PME en Algérie », PP. 21-22.*

Industrie	75	122	+47
BTPH	247	740	+493
Pêche	00	00	00
Profession libérale	23	64	+41
Maintenance	00	5	+05
Hydraulique	00	26	+26
Total	1794	4096	+2270

Source : établi à partir des données de l'ANSEJ.

D'après les données du tableau, on remarque qu'il ya une évolution presque dans tous les secteurs à l'exception du secteur de la pêche qui ne correspond à aucune évolution pour les deux années 2011-2012 (aucun projet crée). Quant au secteur de l'artisanat qui représente 94 projets en 2011 à augmenter en 2012 pour atteindre l'ordre de 227 projets soit, 5,54% du nombre total des projets créés dans le cadre de dispositif ANSEJ. Pour l'année 2012, 512 postes d'emplois générés par le secteur de l'artisanat contre seulement 282 emplois en 2011. A signaler que le secteur de service avec celui de transport de marchandises sont les secteurs qui domines dans les projets créés par l'ANSEJ, ils représentent en 2012 (752, 1893) respectivement soit une évolution importante surtout pour le secteur du transport de marchandises (1018 projets entre 2011 et 2012).

3.2. La CNAC (caisse nationale d'assurance chômeurs)

Crée en 1994, compte 13 agences régionales, et 45 agences de wilayas. Elle intervient au titre des centres d'aide au travail indépendant et du programme d'aide aux entreprises en difficultés. Elle est un instrument public de sécurité sociale sous tutelle ministérielle, elle a mis en place un dispositif de financement des chômeurs de 35 à 50 ans, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 5 millions DA, il inclut un système de prêt (prêt initial à taux 0 et prêt à taux bonifié), un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, et un accompagnement. Le dispositif est encadré par une réglementation particulière.

Tableau N° 03: Distribution des projets par secteur d'activité cumulés (dispositif CNAC) au 31/12/2012 à la wilaya de Bejaia.

Secteur d'activité	Nombre de projets créés	Nombre d'emplois créés
agriculture	96	162
bâtiment	190	492
Artisanat	31	47
Pêche	03	05
industrie	166	358
prestations de service	710	1261
Autres	298	596
Total	1449	2921

Source : établi par nos soi à partir des données de la CNAC.

D'après le tableau N°03, la CNAC antenne de Bejaia a permis de crée 31 entreprises dans le secteur de l'artisanat, soit 2,14 % des projets créés dans le cadre de dispositif CNAC, avec 47 postes emplois (1,61%) d'actifs générés.

3.3. L'ANGEM (agence national pour la gestion du microcrédit)

C'est un dispositif mis en œuvre en 2004, qui vise à accorder aux bénéficiaires de microcrédit : prêt bénéficié (10 à 20 du taux bancaire), compte 49 coordinations et 429 agents, ce dispositif vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activité économiques et culturelles de production de biens et services génératrice de revenus dans les zones rurales, et à développer l'esprit entrepreneurial dans un souci d'intégration économique et social. Ses principales missions sont de gérer le dispositif du microcrédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur. L'ANGEM a débuté ses activités au cours du mois d'octobre 2004.

Afin d'assurer les missions qui lui sont confiées, l'agence adopté un modèle d'organisation décentralisé. Les 49 coordinations de wilaya couvrant l'ensemble du territoire du pays sont soutenues par des par des cellules d'accompagnement au niveau de chaque daïra. Le fond de garantie est présenté mutuelle des microcrédits est chargé de garantir à hauteur de

85% les crédits accordés par les banques aux promoteurs initiant des projets dont le cout varie entre 100.000DA et 1000.000DA.

Trois types de financement sont mis à la disposition des promoteurs au sein de l'ANGEM. Le premier type fait intervenir seulement l'ANGEM et le promoteur (l'ANGEM intervient par le prêt non rémunéré PNR). Il est destiné à l'achat des matières premières. Le montant accordé est de 30000DA. Le deuxième type fait intervenir la banque et le promoteur. Il est d'un montant variant de 30000DA à 100000DA. Le troisième type fait intervenir l'ANGEM, le promoteur et la banque. Le montant accordé est de 1000.000DA.

La part de la wilaya de Bejaia est très importante 8821 dossiers sont déposés au niveau de l'agence nationale de la gestion du micro crédit (ANGEM) de Bejaia dont 7449 projets éligibles et 926dossiers en cours d'étude. 1258 dossiers sont transmis à la banque dont le nombre de PNR octroyé s'élève à 4984 projets. Le tableau suivant résume le bilan global d'activité et les dossiers traités pour la période allant de 01/03/2011 au 25 février 2013.

Tableau N°04 : le nombre des dossiers traités (dispositif ANGEM) durant la période allant de 01/03/2011 au 25 février 2013 dans la wilaya de Bejaia.

Désignation	ANGEM promoteur jusqu'à 100 000DA	Banque-ANGEM promoteur de 100 000 DA à 1000 000DA	TOTAL
Nombre du dossier déposé	5113	3108	8221
Nombre du dossier rejeté	24	100	124
Nombre de désistement	56	144	200
Nombre du dossier en cours d'étude	413	513	926
Nombre du dossier éligible	4842	2607	7449
Nombre de dossiers transmis aux		1258	1258

banques			
Nombre de PNR accordés	4615	369	4984
Nombre d'emplois créés	4689	713	5402

Source : ANGEM, antenne de Bejaia, 2013.

Pour cerner notre objet d'étude à savoir la création des entreprises dans le secteur de l'artisanat, le tableau suivant répond à cette exigence, il contient des statistiques sur les dossiers éligibles selon le secteur d'activité et le type de financement pour la même période que le tableau précédent.

Tableau n° 05 : Bilan des dossiers éligibles par secteur d'activité et type de financement pour la période allant de: 01/03/2011 au 25/02/2013 dans la wilaya de Bejaia.

Secteur d'activité	Jusqu'à 100 000DA	De 100 000DA à 1000 000DA	Total /secteur
agriculture	1461	248	1709
Pêche	3	2	5
TP. Industrie	239	44	283
BTP	5	86	91
Services	36	554	590
artisanat	3098	1579	4695
commerce	00	76	76
Total/programme	4842	2607	7449

Source : établi notre soin à l'aide des données de l'ANGEM, 2013.

D'après le tableau N°05, on constate que le secteur de l'artisanat est le secteur qui occupe la première place pour les deux programmes à savoir : le programme de financement jusqu'à 100 000DA et celui de 100 000DA à 1000 000DA, le secteur de l'artisanat donc a enregistré l'équivalent de 4842 dossiers éligibles de type de financement jusqu'à 100 000DA soit 63,98% du nombre totale des dossiers éligibles traités dans le cadre de programme de financement de type jusqu'à 100 000DA par l'ANGEM, et 1579 dossiers soit 60,57% dans le cadre de programme de 100 000DA à 1000 000DA. Ce qui est montre clairement le poids qu'il a acquis le secteur de l'artisanat et son progression en termes de création d'activité et

aussi d'emplois. Cela vient de confirmer son figuration parmi les secteurs productifs dans la wilaya de Bejaia.

Conclusion :

Au fil de l'étude menée dans ce chapitre nous avons pu retenir l'importance de savoir-faire dans l'entreprise artisanale. Son importance dans l'entreprise fait que leur protection et leur valorisation est d'une importance capital vu les avantages que peut procurer en matière de l'amélioration de la qualité des produits artisanaux et le développement du travail artisanal.

Aussi, plusieurs facteurs et bien divers éléments peuvent jouer le même rôle que celui du savoir-faire dans la décision de création, de ce fait, le capital social, l'environnement socio-économique et culturelle peuvent constituer des facteurs déterminant dans la décision de créer une entreprise ainsi que dans le processus de création.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, l'Etat a mis des dispositifs (ANGEM, ANSEJ, CNAC) pour créer un environnement moins contraignant à la création des entreprises. Tous ces dispositifs ont pour mission d'alléger les obstacles à la création d'entreprises et d'octroyés des aides financières aux créateurs d'activités.

Ainsi, l'environnement n'est pas le seul facteur qui influence la création d'activités. D'autres éléments liés à l'individu tel que le savoir-faire peut être décisif dans cette décision.

Dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons à l'impact du savoir-faire sur la création des entreprises artisanales.

Introduction

La wilaya de Bejaia est une des plus dynamiques en termes de création d'entreprises au niveau national. Elle a un potentiel important en ressources naturelles, humaines, cela la rend très favorable à la création d'entreprises en générale, en particulier les entreprises artisanales.

L'objet de ce chapitre est de présenter brièvement la wilaya de Bejaia, qui constitue le cadre géographique de notre enquête de terrain. Ainsi, ce dernier est subdivisé en trois sections, dans la première section nous présenterons la wilaya de Bejaia en tentant de mettre en évidence les caractéristiques saillantes de la population, de l'emploi et des secteurs productifs de la région. Ensuite, nous évoquerons dans la deuxième, la présentation du secteur de la PME dans la wilaya de Bejaia, notamment le secteur de l'artisanat, et nous allons conclure par la présentation des résultats de notre enquête de terrain, toute en essayerons de mettre en exergue l'impact du savoir-faire sur la création des entreprises artisanales dans la wilaya de Bejaia.

1. Présentation de la wilaya de Bejaia et de la démarche méthodologique de l'enquête de terrain

Dans cette section nous allons présenter la wilaya de Bejaia d'un point de vue géographique et démographique,

1.1. Présentation du milieu d'étude (la wilaya de Bejaia)

1.1.1. Données géographiques

Wilaya côtière de l'Est s'ouvrant de la mer méditerranéen, alternant criques rocheuses et plages de sable fin d'Est-Ouest.

Le territoire de la wilaya de Bejaia est inséré entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, S'étend sur une superficie de 322 350 Km². Il est marqué par la prépondérance des reliefs montagneux (65%), occupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

Le relief de la wilaya se compose de trois zones bien distinctes :

- La plaine côtière d'une longueur de 30 km s'étend de l'emboucheur de l'Ouest Soummam à l'Ouest à l'emboucheur de l'oued Agrioune à l'Est.
- La vallée de la Soummam d'une longueur de 80 km et d'une largeur ne dépasse guère 4 km sépare les deux ensembles de montagnes (Bibans, Babors à l'Est et Akfadou et Gouraya à l'Ouest).
- La zone montagneuse, elle occupe les trois quarts de la superficie de la wilaya et présente des pentes partout supérieures à 25%.

1.1.2. La population de la wilaya de Bejaia

La population totale de la wilaya de Bejaia a atteint en 2011, 935 200 habitants, ou la densité est important dans les communes suivantes : Bejaia avec 1517,22 habitants/km², Sidi Aich 1833.18, et de 1046,43 habitants/km² à Akbou, et de creux de 24,39 habitants/km² à Béni k'sila, 49,95 à Ighil –Ali, et 60,23 habitants/km² à Toudja.

- Quelques chiffres sur la population dans la wilaya de Bejaia (selon l'annuaire statistique de DPAT, 2011) :
 - La distribution de la population fait constat que, une moyenne de 61,27% vit dans des chefs lieux de la wilaya, et 26,31% dans des agglomérations secondaires et le 12,31% restants dans des zones éparses.
 - La population vivant en agglomération représente 87,58% de la population totale ;
 - La population âgée de 04ans- 19ans, représente 33,05% de la population totale ;
 - La population âgée de 20-39 ans, représente ainsi 39,32% de la population totale de la wilaya ;
 - La population âgée de 40-59 ans, représente 18,78% de la population totale ;
 - La population âgée de 60-80 ans et plus, représente 08,67% de la population totale.
 - La population active totale à la fin de l'année de 2011 représente 38% de la population totale de la wilaya.
 - La population occupée, quant à elle est estimée à l'ordre de 312 690 personnes donnant ainsi un taux de chômage de 12% qui reste stable quant le comparant à l'année 2010.

D'après ces données, on remarque qu'une population importante occupe les chefs lieux de la wilaya de Bejaia (milieux urbains), soit 62% du total de la population. Les milieux

urbains sont connus par leurs dynamismes en matière de création d'activités ainsi que les chances qu'offre pour l'emploi. 40% de la population sont des jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 20-39 ans, ce qui constitue un atout considérable pour l'avenir de la wilaya de Bejaia. Les jeunes préfèrent dans la plupart du temps des auto-emplois qui leur permettent d'une part, sortir de la situation du chômage, un revenu stable et permanent et d'autre part, sentir la liberté dans les très petites entreprises (auto-emploi), qualité présente pour les entreprises artisanales.

1.1.3. L'espace économique de la wilaya

L'espace économique de la wilaya de Bejaia est représenté par plusieurs secteurs d'activités à savoir :

1.1.3.1. Les secteurs productifs

La wilaya de Bejaia dispose de divers secteurs d'activités dont les principaux sont :

1.1.3.1.1. L'agriculture

La superficie agricole totale (SAT) est de 164 794 ha soit 51,12% de la superficie totale de la wilaya, superficie agricole utile (SAU) est de 130 348 ha soit 45,4% de la SAT ; dont 6500 Ha irrigués soit 5% de la SAU.

La wilaya possède des potentialités énormes et de haute valeur agricole, essentiellement les terres qui sont situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières. Les zones de piémonts et de montagne constituent l'essentiel du territoire de la wilaya concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espèces dominantes sont l'olivier et le figuier, les cultures maraichères sont aussi présentes, mais pratiquées sur des espaces réduits avec le recours aux serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que vers le marché.

A la fin de l'année de 2011, la production de la viande blanche a connue une augmentation de 27 498 Qx, alors que la production des viandes rouges a baissé de 1974 Qx par rapport à l'année de 2010.

1.1.3.1.2. La pêche

La façade maritime de la Wilaya de Bejaia s'étend sur 100 Km, caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit, les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la

pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent (Oued Soummam, Oued Agrioun, Oued Djemaa, Oued Daas). Le stock pêchable de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes/ An, en plus, des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de celle-ci. Sur le plan de valorisation, il est à noter que seule la frange côtière qui est exploitée, la production annuelle est de l'ordre de 3293 tonnes dont 87,5% de poisson bleu (pélagiques).

1.1.3.1.3. Industrie

La wilaya recèle un important tissu industriel où presque toutes les branches sont présentes avec prédominance des activités manufacturières, de transformation qui compte plus de 220 unités en activité (DPAT, annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2010).

L'industrie textiles est composée de 06 grands complexes situés respectivement (03 à Bejaia ville, Remila, Kherrata, Akbou) emploient presque 1/3 de la population totale occupée existante dans ce secteur.

1.1.3.1.4. Le tourisme

L'un des atouts majeurs qui donne à la wilaya de Bejaia sa vocation touristique est l'hétérogénéité de son relief (mer, montagnes, forêts). Une zone côtière avec de véritables curiosités propres à la région, constituent des potentialités touristiques certaines. Mais l'offre hôtelière de la région reste insuffisante au regard de la demande exprimée surtout en période de l'été. La wilaya dispose entre autres de :

- 11 hôtels classés pour 1196 lits ;
- 67 hôtels non classés pour 2837 lits ;
- 31 plages, dont 29 autorisées à la baignade ;
- 03 importantes stations thermales à savoir : Sidi Yahia L'Aidli (commune Bouhamza), Sillal (Tifra), Kiria (Adekar).

Le développement touristique dans la wilaya de Bejaia est programmé à travers ; (11 zones d'expansion touristique ZET), totalisant une superficie de 817 hectares, dont sept (07) pour la cote Ouest et quatre (04) pour la cote Est.

1.1.3.1.5. L'artisanat

L'artisanat traditionnel d'Art dans la wilaya est promoteur pour peu qu'il y'ait un cadre favorable à son développement. Les énormes potentialités que recèle la wilaya (nombre important d'artisan dotés d'un savoir-faire ancestral qui se transmet d'une génération en génération, l'existence d'une communauté d'artisans mobilisée, déterminée à maintenir et développer leur métier). L'intérêt des autorités locales pour l'artisanat et la mobilisation des différents acteurs locaux à savoir : les artisans qui voient en l'artisanat une grande porte d'espoir pour un avenir meilleur, la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) dont l'engagement est total et la contribution est considérable, les institutions publiques locales qui affichent une disponibilité totale à s'appuyer les diverses démarches de la CAM au profit du développement local, tout ces facteurs font de celle-ci un milieu « naturel » pour le développement du secteur. Il ya lieu de signaler, que les potentialités que dispose cette wilaya se résume dans les principales activités qui sont essentiellement :

- ✓ Le costume traditionnel Kabyle ;
- ✓ La poterie ;
- ✓ La céramique ;
- ✓ La sculpture sur bois ;
- ✓ La vannerie ;
- ✓ Les bijoux ;
- ✓ La dinanderie.

2. Présentation du secteur de la PME dans la willaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia a connue ces dernières années un certain dynamisme économique qui découle de la position géographique qui est de point de vue économique est très favorable à l'investissement et aux infrastructures de base dont l'activité économique a besoin. Elle occupe la quatrième position au niveau national en termes de nombre des PME après la wilaya d'Alger, Oran, Tizi Ouzou¹. Dans cette section nous essayerons à l'aide des données chiffrées à présenter le secteur de la PME dans la wilaya de Bejaia, notamment celui de l'artisanat.

¹ : Ministère de la PME et de l'Artisanat, "Bulletin d'information statistique N °16", Algérie, 2009.
Web: www.pmeart-dz.org.

2.1. Données globales sur la PME dans la wilaya de Bejaia

Le nombre total de PME dans la wilaya de Bejaia arrêté en 31/12/2011 déclaré auprès de la direction de la PME s'élève à 13 433 PME, contre 12 674 en 2010, soit une croissance de 5,99%, emploie un effectif total de 49 441 employés.

Les PME de la wilaya de Bejaia sont réparties d'une manière inégale, les communes ayant une proportion forte d'entreprises sont généralement les plus peuplées. La commune de Bejaia concentre 4569 unités, soit 34,01% du nombre totale de PME de la wilaya, Akbou avec 1228 unités, soit 9,14% du nombre total. Contre seulement 10 PME qui offrent 11 emplois (commune de Tamokra). Le déséquilibre est énorme, ce qui explique en grande partie l'inégalité des chances entre les populations de l'ensemble des communes surtout en matière de l'accès à l'emploi.

Le choix de la localisation de ces entreprises sur les territoires principalement urbaine ou périurbaine à l'instar de Bejaia, Akbou, El kseur, s'explique par la disponibilité des infrastructures de base et des zones industrielles mieux aménagées.

2.2. La répartition des PME par secteur d'activité

L'examen des données du tableau N°06, relève trois secteurs qui dominent à savoir : le secteur du bâtiment et travaux publics avec 3462 entreprises soit 25,77% du totale d'entreprises et un taux de création d'emplois très important aussi avec 30,23%. Ce qui montre clairement l'importance du secteur dans l'économie de la wilaya de Bejaia, en deuxième lieu se trouve le secteur du commerce avec 2668 unités soit 19,86% du total des entreprises et 5614 postes d'emplois générés soit 12,78%, et enfin le secteur du transport et de communication avec 2513 (18,71%) et 3998 actifs, soit 9,10%.

Pour le reste des secteurs, le nombre de PME qu'ils représentent est faible, mais d'après le tableau N°06, on constate qu'il ya des secteurs où le nombre de PME n'est pas vraiment important, mais qu'ils contribuent à la création d'emplois, à l'image du secteur de l'agroalimentaire avec 487 PME et 2810 emplois.

Tableau N° 06 : La répartition des PME par secteur d'activité dans la wilaya de Bejaia.

Secteur d'activité	Nombre PME	emploi
Agriculture et pêche	311	1910
Eaux et énergie	00	00
Hydrocarbure	00	00
Services et travaux publics pétroliers	00	00
Mines et carrières	23	447
I.S.M.M.E	284	1595
Matériaux de construction, céramique et verre	222	1469
Bâtiment et TP	3462	13281
Chimie caoutchoucs et plastique	92	636
Industrie agroalimentaire	487	2810
Industrie textile, bonneterie et confection	103	324
Industrie du bois, liège, papier et imprimerie.	634	1618
Industries divers	25	39
Transport et communication	2513	3998
Commerce	2668	5614
Hôtellerie et restauration	635	2266
Service fournit aux entreprises	869	4023
Services marchand fournit aux ménages	960	2437
Etablissement financière	22	350
Affaires immobilières	69	484
Services pour collectivités	49	616
TOTAL	13433	43927

Source : DPAT, monographie de la wilaya de Bejaia, 2011.

2.3. Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia

Dans la wilaya de Bejaia le secteur de l'artisanat constitue l'un des secteurs les plus essentiels du système productif local. Il contribue de façon efficace à la création d'emplois et à l'investissement. Cette sous-section sert à identifier la situation du secteur de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia.

2.3.1. La population employée dans le secteur de l'artisanat de la wilaya de Bejaia

C'est dans cette sous-section que notre étude se focalisera sur la réalité de la population du secteur de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia pour l'année 2012.

2.3.1.1. L'évolution de la création de la population employée dans le secteur de l'artisanat

Le tableau suivant résume l'évolution et la création de l'activité dans le secteur de l'artisanat au niveau de la wilaya de Bejaia.

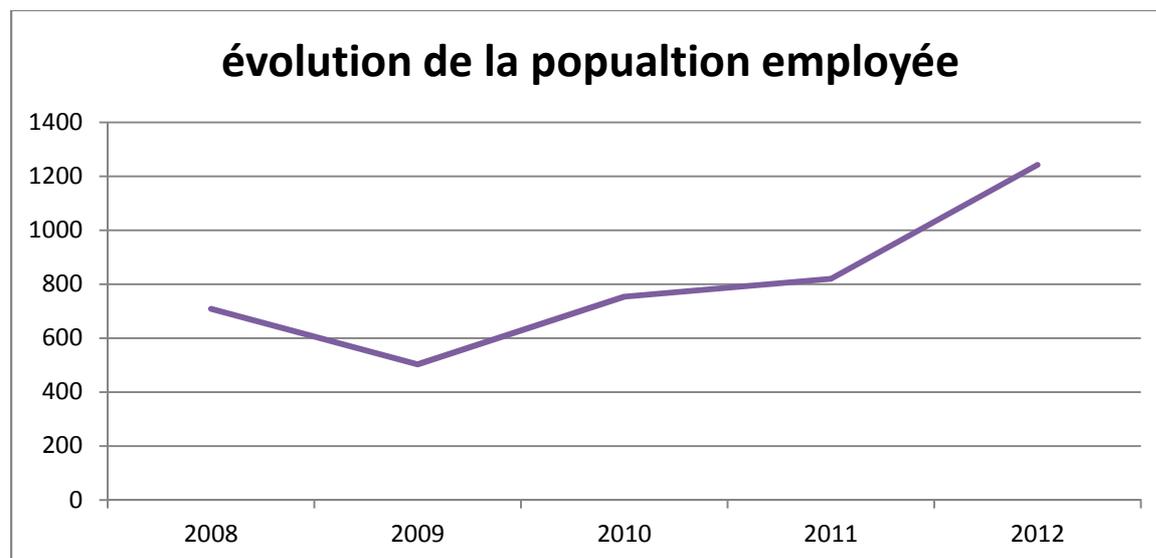
Tableau N° 07 : Evolution de la création des activités dans le secteur de l'artisanat à la wilaya de Bejaia.

année	Artisanat traditionnel	Artisanat de production de biens	Artisanat de production de services	Total
2008	145	98	465	708
2009	83	56	364	503
2010	118	133	502	753
2011	150	114	556	820
2012	224	139	879	1242

Source : chambre d'artisanat et des métiers, 2012.

La figure ci-dessus reprend l'évolution de la population employée dans le secteur de l'artisanat au niveau de la wilaya de Bejaia.

Figure N° 02: Evolution de la population employée dans le secteur de l'artisanat à la wilaya de Bejaia entre l'année 2008-2012.



Source : établi par nos soins à partir des données fournies par la CAM, Bejaia 2012.

Le tableau N°07 et la figure N°02, montrent clairement que la création des activités dans le secteur de l'artisanat a connu une période de diminution ou de réduction dans tous les domaines d'activités et cela pour l'année 2008 et 2009.

En effet, pour l'année 2008, le nombre des entreprises créées est de 708 unités, pour l'année qui vient c'est-à-dire 2009, ce nombre est diminué à 503 unités, ce qui peut être expliqué par le fait que les promoteurs des projets préfèrent investir dans d'autres secteurs que celui du secteur de l'artisanat et cela afin, de bénéficier des conditions du travail favorables et des revenus meilleurs et stables. Entre 2010 et 2011, il y a une légère évolution qui passe de 753 unités à 820 unités, ce nombre est augmenté en 2012, pour atteindre 1242 unités.

2.3.1.2. La création et la radiation des activités artisanales

Pour l'année 2012, la population créée selon le nombre d'artisans inscrits et radiés peut constituer une importante étude.

D'après Les données du tableau N°08, on remarque que le nombre de TPE créée dans le domaine de l'artisanat de production des services est largement supérieur à celui du nombre de TPE dont le métier de l'artisanat traditionnel et d'art et l'artisanat de production de biens.

En effet, sur 1242 TPE créées, 879 sont de production de services, soit 70,77% du total créés, par contre, la création de TPE de production de biens et traditionnel et d'art ne représente à eux deux que 29,23% du total créé en 2012.

Par ailleurs, le taux de radiation est important le domaine de l'artisanat traditionnel et d'art (44%). L'artisanat traditionnel et d'art comprend des productions qui reflète essentiellement tous ce qui est tradition, patrimoine, culture.....etc. mais, le manque de considération pour certains métiers de ce domaine et les difficultés liés à leur commercialisation, fait que les artisans appartenant à ce domaine choisissent d'autres domaines et bien d'autres secteurs qui peuvent leurs procurer des revenus stable.

Tableau N°08: création et radiation de la micro entreprise artisanale pour l'année 2012 dans la wilaya de Bejaia.

Domines d'activités	inscrits	Radiés	Taux de radiation
Artisanat traditionnel et d'art	224	97	43,30%
Artisanat de production de biens	193	86	44,60%
Artisanat de production de services	879	182	20,70%
Total	1242	365	29,39%

Source : chambre de l'artisanat et des métiers, 2012.

2.3.1.3. La création d'emplois dans le secteur de l'artisanat

D'après les résultats du tableau N°09, on remarque que le statut juridique d'artisan individuel reste largement prédominant avec 8610 artisans individuels, soit 99,37% du nombre total et 16 320 emplois créés. Cela peut s'expliquer par l'auto-emploi que caractérise le secteur de l'artisanat. Contre seulement 52 de coopérative d'entreprises et 03 entreprises artisanales, soit l'équivalent de 0, 63% à eux deux. Cette répartition correspond parfaitement à l'image de la répartition observée au niveau national.

Par ailleurs, ce secteur d'activité génère 16320 emplois, alors c'est un secteur qui comprend des activités profitables et importantes à réaliser une dynamique économique et engendrer des bénéfices. Les créateurs d'activités s'orienter vers l'artisanat afin d'aboutir à concrétiser leurs projets.

Tableau N° 09: Nombre d'activités artisanales par domaines et par statut juridique créés pour l'année 2010 dans la wilaya de Bejaia.

Désignation	nombre	Emplois
Nombre d'artisan individuels	8610	16 320
Nombre de coopératives artisanales	52	416
Nombre d'entreprises artisanales	03	30
Réparation selon le domaine d'activité	Artisans	emplois
- L'artisanat traditionnel et d'art.	1057	2114
- L'artisanat de production de biens	1998	3996
- L'artisanat de production de services.	5105	10210
Total	8160	16 320

Source : DPAT, monographie de la wilaya de Bejaia 2010.

2.3.1.4. La répartition de la population employée dans le secteur de l'artisanat par commune au 31/12/2012 pour la wilaya de Bejaia.

Cette étude nous permettra de savoir les régions qui recèlent d'une population employées dans le secteur de l'artisanat et donc les localités qui sont les plus attractives, dans lesquelles la création de la TPE artisanales est intéressante, ainsi que leurs créations en matière d'emplois (voire le tableau n°01 annexe 0 2).

Le tableau N° 10, nous montre clairement que la répartition des activités artisanales par commune au 31/12/2102 selon la densité des unités créés est inégale. En effet, le nombre le plus important des unités créés, se localisent dans les communes urbanisées, telles que la commune de Bejaia, Akbou et Tazmalt, qui comptent respectivement (2382, 805, 529 activités artisanales créés). Par contre, la création est faible dans les communes à caractère rurales à l'image de la commune de Beni k'sila (36), Tamokra (23), Tamrijt (24 unités créés). Cette inégalité s'explique par: la densité démographique et la présence des infrastructures, ce qui favorise l'implantation des activités dans ces communes.

Tableau N°10 : la répartition des activités artisanales par communes au 31/12/2012 dans la wilaya de Bejaia.

Communes	Nombre d'activités créés	Nombre d'emplois générés
Bejaia	2382	5308
Akbou	805	1755
Tazmalt	529	1355
Tamokra	23	99
Tamrijt	24	53
Beni k'sila	36	73

Source : Etabli à partir des récoltés auprès de la CAM.

3. Présentation et interprétations des résultats de l'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons présenter l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des artisans de la filière poterie de la wilaya de Bejaia.

3.1. Délimitation du champ de recherche

Comme nous l'avons déjà souligné, le secteur de l'artisanat constitue un univers très hétérogène, et qui comprend de nombreux sous-secteurs différenciés. Il convient de délimiter notre champ d'analyse.

Devant cette difficulté et afin, de cerner au mieux notre recherche, nous avons optés pour l'étude d'un seul cas qui est le travail de la poterie. Notre choix s'est porté sur les artisans potiers pour les raisons suivantes :

- ✓ L'exercice du métier nécessite des qualifications et des savoir-faire, contrairement à certains types d'activité. Ce qui peut constituer un avantage dans la réalisation de notre objet du travail.
- ✓ Les profonds changements qui affectent les activités de la poterie avec la mise en œuvre du SPL (système productif localisé) dans la wilaya de Bejaia depuis 2008.
- ✓ La concurrence que subi ce métier par les produits étrangers essentiellement Tunisien et chinois.

3.1.1. Définition du métier de la poterie

Le travail de la poterie recouvre l'ensemble des objets (vases, assiettes grandes-petites, pots de fleurs et toutes autres objets de décoration..... etc.) produits essentiellement en terre cuite poreuse qui peuvent demeurer bruts ou recevoir un revêtement glaçure.

La fabrication d'une poterie commence par le mélange des terres (argile, marne, silice). Les matériaux sont malaxés, soit manuellement (fouillage), soit mécaniquement. La pâte obtenue est conservée au repos (pourrissage) durant une période qui varie en quelques semaines ou quelques mois.

Selon les données fournies par la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Bejaia pour l'année 2012, la branche de la poterie compte 27 artisans potiers inscrits à la chambre d'artisanat et des métiers (CAM), et 108 artisans non inscrits ayant des contacts avec la chambre (CAM).

3.1.2. Le choix de l'échantillon

Dans le but de réaliser notre enquête, nous avons été amenés à définir et à délimiter notre échantillon d'analyse dans la mesure où il est pratiquement impossible d'étudier tous les individus de la filière. C'est pour cela que nous avons limité notre échantillon pour retenir un échantillon de 40 artisans potiers, répartis à travers les communes de la wilaya. Les artisans potiers de notre échantillon inscrit et ayant des cartes d'artisan est de nombre de 27 artisans potiers, le reste des potiers travaillent en situation de l'informelle.

Tableau n°11 : la répartition des artisans potiers enquêtés.

Communes	Nombre d'artisans enquêtés	communes	Nombre d'artisans enquêtés
Ait smail	07	El kseur	01
Bejaia	07	Tala hamza	02
Aokas	08	Amizour	03
Fenaia	04	Sidi aich	03
Beni maouche	03	Ouzelaguene	01
Oued ghir	01		
Total	30	Total	10

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain.

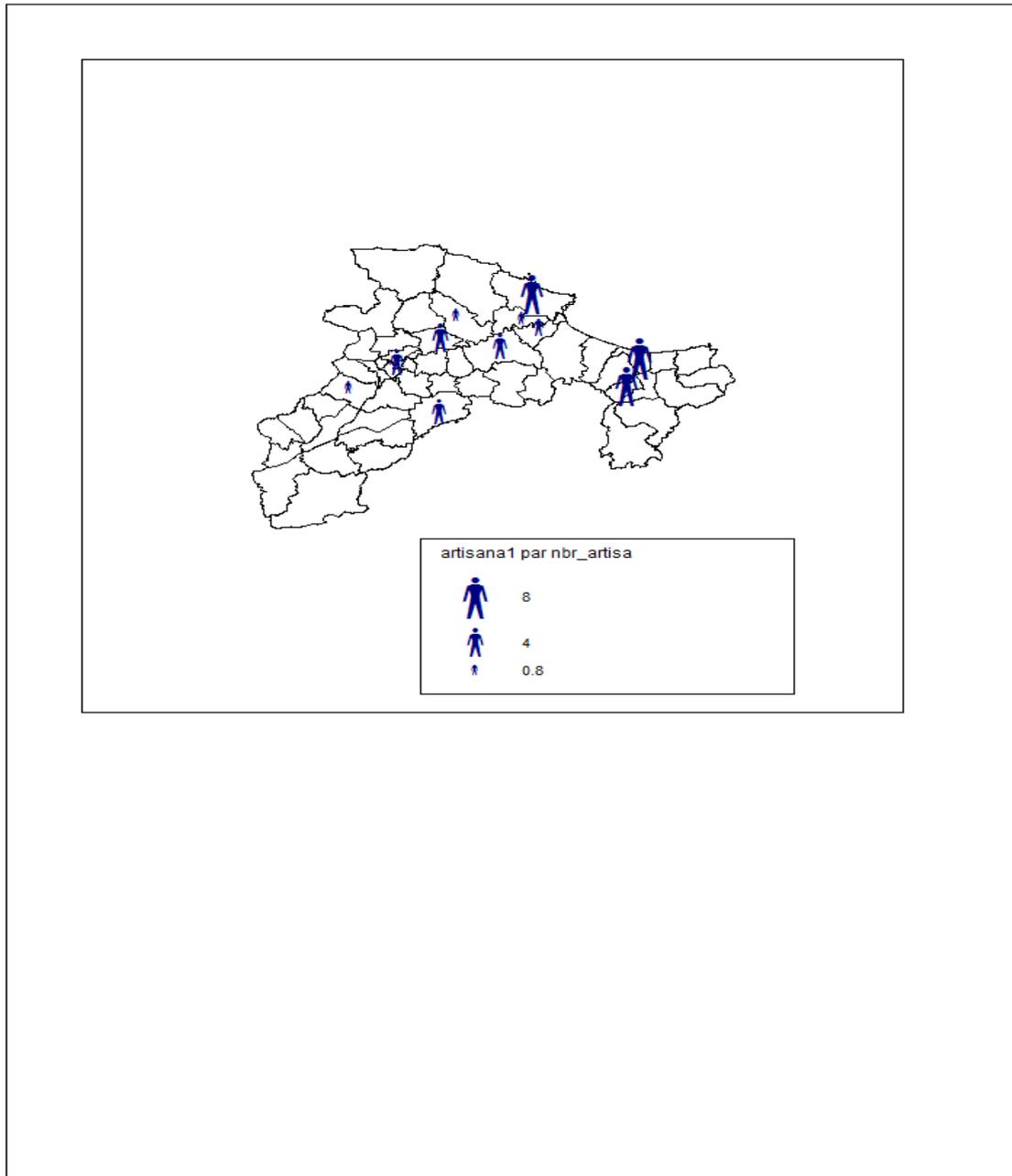
Tableau N°12 : la répartition des artisans potiers enquêtés ayant une carte d'artisan.

communes	Nombre d'artisans	communes	Nombre artisans
Ait smail	04	El kseur	01
Bejaia	06	Tala hamza	02
Aokas	07	Amizour	01
Fenaia	01	Sidi aich	01
Beni maouche	02	Ouzelaguene	01
Oued ghir	01		
Total	21	Total	06

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain, 2013.

D'après la carte N°01, on peut conclure que la majorité des artisans du métier de la poterie (potiers) de la wilaya de Bejaia, se localisent dans trois régions essentiellement à savoir : la région D'aokas, Bejaia et encore Ait smail, cela peut être s'expliqué par le fait que, ces régions ont connues par leur histoire en matière de la production de la poterie surtout dans la région de Ait smail, puisque la poterie de cette dernière se caractérise par sa spécificité par rapport à la poterie produite par les artisans des autres régions, notamment, des symboles qui renvoient ou qui reflètes très essentiellement leur traditions. Pour les autres régions, le métier de la poterie se caractérise par la rareté des potiers, Pourtant ces régions sont connues dans l'histoire par leur artisanat en générale et du travail de la poterie à titre d'exemple : la région de Beni maouche avec seulement 03 potiers enquêtés, Amizour (03 potiers).

Carte N°01: la répartition des potiers enquêtés (la localisation des portiers enquêtés dans la wilaya de Bejaia)



Source : réalisé par nos soins à l'aide de logiciel map.info 8.0.

3.2. Le Déroulement de l'enquête de terrain

L'enquête a été réalisée au niveau de 11 communes de la wilaya de Bejaia à savoir : Bejaia, Amizour, Aokas, Beni maouche, Oued ghir, Sidi aich, EL kseur, Amalou, Fenaia, Ait smail, ouzelaguene. L'enquête a été lancée en mois d'avril 2013.

3.2.1. Les techniques de l'enquête

Pour réaliser notre enquête nous avons eu recours aux deux techniques suivantes:

- le passage au niveau des organismes locaux comme: la chambre d'artisanat et des métiers de Bejaia (CAM), la direction de la PME ainsi qu'aux 03 organismes public (antennes de Bejaia) qui sont : l'ANSEJ, ANGEM, CNAC, dans le souci de récolter d'une part, les informations susceptibles de nous aider à la réalisation de notre recherche.
- L'établissement d'un questionnaire : ce questionnaire est fondé sur trois (03) axes essentiels : le premier s'intéresse aux données personnelles portant sur les enquêtés à savoir: le sexe, le niveau d'instruction etc. le second, s'intéresse aux informations liées à l'origine du savoir-faire telles que la manière dont il a acquis le métier qu'il exerce. Enfin, le dernier axe englobe des données sur la création de l'activité (l'entreprise).

3.2.2. Les difficultés rencontrées

L'enquête réalisée auprès des artisans potiers de l'échantillon n'a pas été facile pour de multiples raisons à savoir :

- ✓ La difficulté liée à l'identification très difficile sachant que le métier est délaissé, et que artisans préfèrent travailler à domicile (en informel). Ce qui nous a demandé plusieurs déplacements (temps, d'argent).
- ✓ L'accès difficile à certains services publics pour avoir des renseignements sur les artisans de métiers.
- ✓ Le niveau d'instruction des artisans enquêtés constitue aussi un véritable problème dans la mesure où ils nous ont posés problème pour la compréhension du questionnaire.
- ✓ L'inexistence des données statiques fiables et récentes.
- ✓ Le refus catégorique de certains artisans de répondre au questionnaire.

3.3. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Dans cette sous section nous allons à faire une synthèse des résultats de notre enquête par des tableaux et des graphes qui serviront davantage notre analyses et interprétations.

Les données traitées ici sont soit des réponses livrées par les artisans en rapport avec les objectifs du travail, ou des faits observés.

3.3.1. Les caractéristiques des artisans enquêtés

Les questions posées dans cet axe concernent les informations générales sur les artisans potiers, telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le statut juridique et l'inscription auprès de la chambre d'artisanat et des métiers (disposition ou non d'une carte d'artisan).

3.3.1.1. L'âge et le sexe des artisans potiers

Le tableau (N°13), nous montre que les artisans enquêtés se répartissent essentiellement dans la tranche d'âge de 31 ans à 50 ans avec une moyenne qui avoisine 58% des répondants. 30 % pour La tranche d'âge entre 31- 40 ans et 28% pour ceux qui sont âgés entre 41-50 ans. Pour les deux catégories de (moins de 30 ans) et 51-60 ans sont respectivement de l'ordre de 7% et 15%. Enfin, la catégorie de plus de 60 ans représente seulement 10%, Du fait leur incapacité de continuer à travailler et leurs départs à la retraite dans les années à venir, la problématique de transmission des savoir-faire reste un enjeu très important.

Tableau N°13 : l'âge des artisans.

Age	Fréquence	Part (%)
Moins de 30 ans	7	17,50
31- 40 ans	12	30
41-50 ans	11	27,50
51-60 ans	6	15
60 et plus	4	10
Total	40	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête 2013.

D'après les résultats de l'enquête voire (tableau N°14), il ressort que plus de la moitié des potiers enquêtés sont du sexe masculin avec 60% par rapport au sexe féminin qui est de 40%.

Dans le métier de la poterie, les activités en question, recherchent avant tout une force physique dans certains cas, qualité existante pour le sexe masculin. De plus, le changement de la situation matrimoniale des femmes dans la plupart des cas rencontrés, d'une célibataire à une femme mariée, fait qu'elles abandonnent leurs métiers.

Tableau N°14: le sexe des enquêtés

Sexe	fréquence	Part(%)
Masculin	24	60
Féminin	16	40
Total	40	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

3.3.1.2. Le niveau d'instruction des artisans

La lecture des résultats représentés dans le tableau N°15, montre clairement que la majorité des artisans potiers enquêtés ont un niveau d'instruction moyen (40%) du total, 18% des répondants ont un niveau d'instruction primaire et le même taux pour ceux qui ont des niveaux d'instruction secondaire. Ce qui s'explique par le fait que le secteur de l'artisanat est un secteur refuge réservé aux personnes qui ont échouées l'école. Pour ceux qui n'ont pas un niveau d'instruction représentent 23%. Le taux de ceux qui ont suivies des études supérieures représente seulement 3%, cela s'explique en grande partie par leur choix d'investir dans d'autres secteurs en fonction de leurs diplômes.

On peut conclure que le niveau d'instruction des artisans est très faible, ce qui justifie leur choix de ce métier qui n'exige pas un niveau d'instruction important pour qu'ils exercent une activité artisanale en son sein.

Tableau N°15: le niveau d'instruction des artisans enquêtés

Niveau d'instruction	Fréquence	Part (%)
Primaire	7	17,50
Moyen	16	40
Secondaire	7	17,50
Universitaire	1	2,50
Aucun	9	22,50
Total	40	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013.

3.3.1.3. Le statut juridique

D'après les résultats du tableau N°16, le quasi majorité des artisans potiers sont à la forme d'artisan individuel, soit 85% des répondants. Alors que les coopératives et les entreprises artisanales ne représentent que 15% du total des réponses.

Cependant, lors de l'enquête il s'est avéré que certain artisan individuels emploieraient des travailleur sous différents statuts (salariés permanent, apprentis et aides familiaux), mais dans la majorité des cas rencontrés, les artisans travaillants seuls (indépendants).

Tableau N°16 : Le statut juridique

Type d'activité	fréquence	Part (%)
Artisan individuel	34	85
coopérative	4	10
entreprises	2	5
Total	40	100

Source: établi à partir des résultats de l'enquête.

3.3.1.4. Les artisans potiers inscrit à la chambre d'artisanat et des métiers (CAM)

D'après les données du tableau N°17, (67%) des potiers enquêtés ont la carte d'artisan, ce qui peut s'expliquer par leur préférence de s'inscrire à la chambre d'artisanat et des métiers afin de bénéficier des divers avantages, telle que les exonérations d'impôts, les formations gratuites, le matériels, des informations concernant le marché. Pour ceux qui n'ont pas les cartes d'artisan représentent 33% du total des potiers enquêtés. La situation de ces derniers s'explique par deux raisons essentielles à savoir :

- Le caractère secondaire de cette activité pour certains artisans potiers.
- Le travail à domicile, dominé par les femmes âgées, constitue le secteur informel dans ce métier.

Tableau N°17: les artisans inscrits à la CAM

Carte d'artisan	fréquence	Part (%)
Oui	27	67,50
Non	13	32,50
Total	40	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013.

3.3.2 Données sur l'origine du savoir-faire

Cette partie de questionnaire fournit des informations sur l'origine du savoir-faire des artisans potiers, les moyens dont ils ont acquis le métier exercé, les occupations antérieurs et autres formations.

3.3.2.1. Moyens d'acquisition du savoir-faire

A la question de savoir l'origine d'acquisition du savoir-faire du métier exercé par les artisans, il semble que la formation professionnelle (CFPA, institut des beaux arts) avec l'apprentissage par une personne de la famille constitue les options les plus choisies dans leur phase d'apprentissage avec 43% de réponses pour chacun, alors que l'apprentissage chez un artisan ne concerne que 15% des artisans. (Tableau N°18).

Pour le cas de l'apprentissage auprès d'un artisan. On fera remarquer que ces derniers n'étaient pas inscrits en même temps dans des centres de formation pour valider leurs acquis professionnels par des attestations ou un diplôme.

Cette situation revient dans la majorité des cas, aux manques d'informations, à l'ignorance de l'importance de ces attestations et ces diplômes.

Tableau N°18: Moyens d'acquisition du savoir-faire

Moyens d'acquisition du savoir-faire	fréquence	Part (%)
Apprentissage chez un artisan	6	15
Former par une personne de la famille	17	42,50
Formation professionnelle	17	42,50
Total	40	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête de terrain 2013.

3.3.2.2. Occupation antérieure à l'activité artisanale

Les résultats du tableau N°19, indique que la quasi-totalité des artisans potiers enquêtés était en situation du chômage (sans emploi), soit 80% du total des réponses, ce qui explique l'influence du chômage sur la décision de création et mène les artisans à crée leur activité afin, d'améliorer leur niveau de vie. Contre un seul cas de ceux qui ont poursuit leur étude avant d'exercer le métier.

Les résultats de l'enquête nous montrent également que 10% des artisans proviennent des métiers qui sont en relation avec le travail manuel, tels que la peinture, la maçonnerie.

Tableau N°19: occupation antérieur à l'activité artisanale

Nature de la situation de l'artisan	fréquence	Part(%)
Etude	1	2,50
Macon	2	5
Peintre	2	5
Néant (sans emploi)	35	87,50
Total	40	100

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain 2013.

3.3.2.3. Les exigences de la main-d'œuvre qualifiée pour l'exercice du métier

A la question de savoir est-ce-que le métier exercé exige une main-d'œuvre qualifiée, la totalité des répondants, soit (100%) de notre échantillon, ont affirmé que leur activité

nécessite la maîtrise, cela signifié que la poterie exige tout de même des qualifications, des savoir-faire pour son exercice.

3.3.2.4. La formation complémentaire

L'interprétation des résultats du tableau N°20, indiquent que 58% des artisans potiers ont complétés leur formation initiale et leur savoir-faire par une formation complémentaire. Ces formations ont porté sur la gestion d'entreprise (53%), bénéficiée auprès de la chambre d'artisanat et des métiers dans le cadre du SPL de la poterie mis en œuvre. Contre seulement 5% des artisans qui ont suivis des formations sur le métier exercé. le reste, soit 43% des artisans n'ont pas suivit des formations sur le métier, ni sur la gestion d'entreprise. Ce qui signifié que ces derniers, ne cherchent pas vraiment à doter leur potentiels et leur savoir-faire par des formations qui peuvent être bénéfiques en matière de développement de leurs niveaux ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de leur produits.

Tableau N° 20: La formation complémentaire

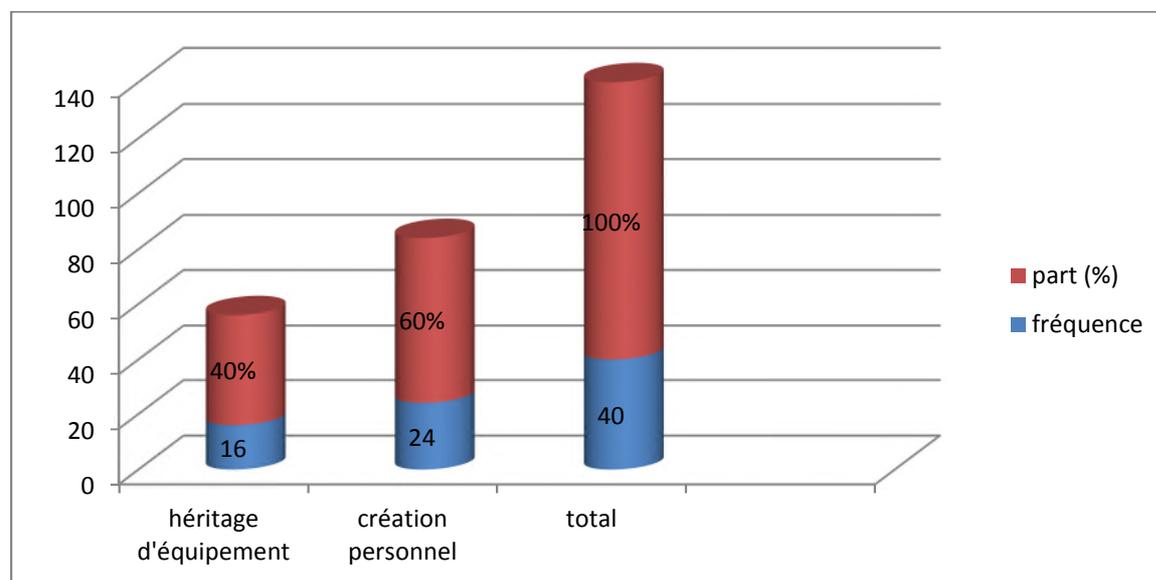
Formation complémentaire	fréquence	Part (%)
Votre métier	2	5
Gestion d'entreprise	21	52,50
aucune	17	42,50
total	40	100

Source : établi à partir des résultats de l'enquête.

3.3.2.5. L'origine de la création de l'activité

A la lumière de la figure N°04, on peut conclure que 60% des répondants soulignent que leur activité est une création personnelle, c'est à dire les initiatives de création ont été prises personnellement afin, d'avoir une activité propre d'une part, échapper au chômage d'autre part. Contre 40% des potiers qui ont déclaré avoir hérités un équipement.

Figure N° 0 3: l'origine de la création de l'activité



Source : établi à partir des résultats de l'enquête.

3.3.2.6. La classification de l'activité

Les résultats fournis par le tableau N°21, nous montrent que la majorité des potiers enquêtés, soit 78% font du métier leur activité principale. Cela signifie qu'elle leur génère un revenu qui leur permet de couvrir les dépenses de leur vie quotidienne. De plus, la maîtrise du métier fait qu'ils l'ont gardés comme activité principale. 23% des artisans l'ont comme activité secondaire. Pour ces derniers, ce métier ne leur permet pas d'assurer les besoins de leur vie, ce qui leur pousse de s'insérer dans d'autres domaines qui peuvent leur garantir un revenu stable et permanent.

Tableau 21: classification de l'activité

Classification de l'activité	fréquence	Part (%)
Activité principale	31	77,50
Activité secondaire	09	22,50
Total	40	100

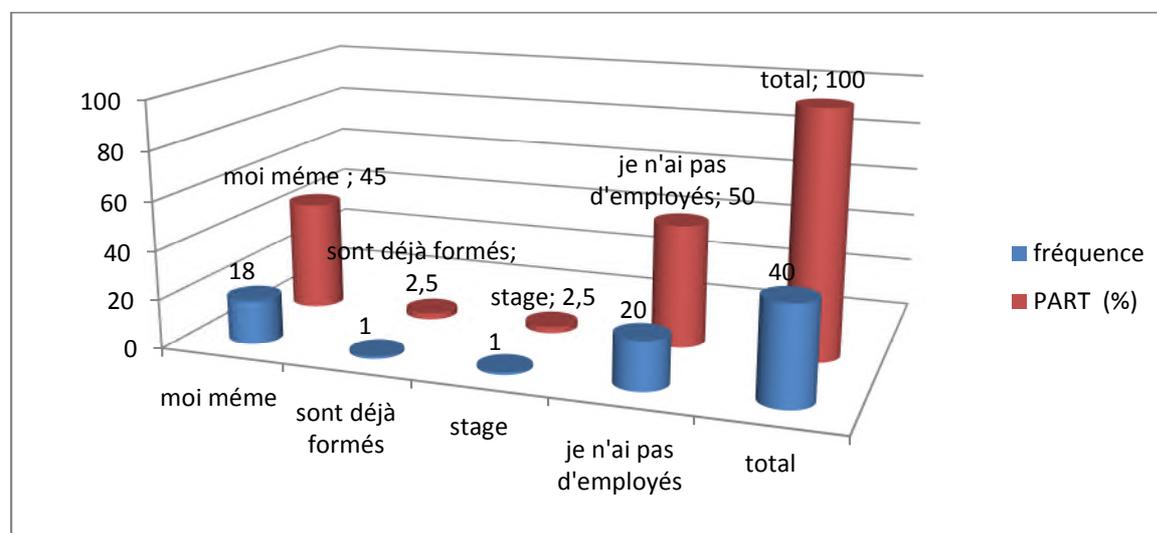
Source : Etabli à partir des résultats de l'enquête 2013.

3.3.2.7. La formation des employés

D'après la figure N°04, la formation des employés par les artisans enquêtés, révèlent que la moitié, soit 50% des potiers travaillent seuls (n'ont pas d'employés). 45% des répondants, indiquent que la formation de leurs employés se fait par eux même à travers la

pratique dans leurs ateliers. Contre seulement 2,50% pour chacune des deux catégories restantes à savoir, ceux qui soulignent que leurs employés sont déjà formés et ceux qui ont déjà effectués des stages.

Figure N° 04: la formation des employés



Source: établi à partir des résultats de l'enquête.

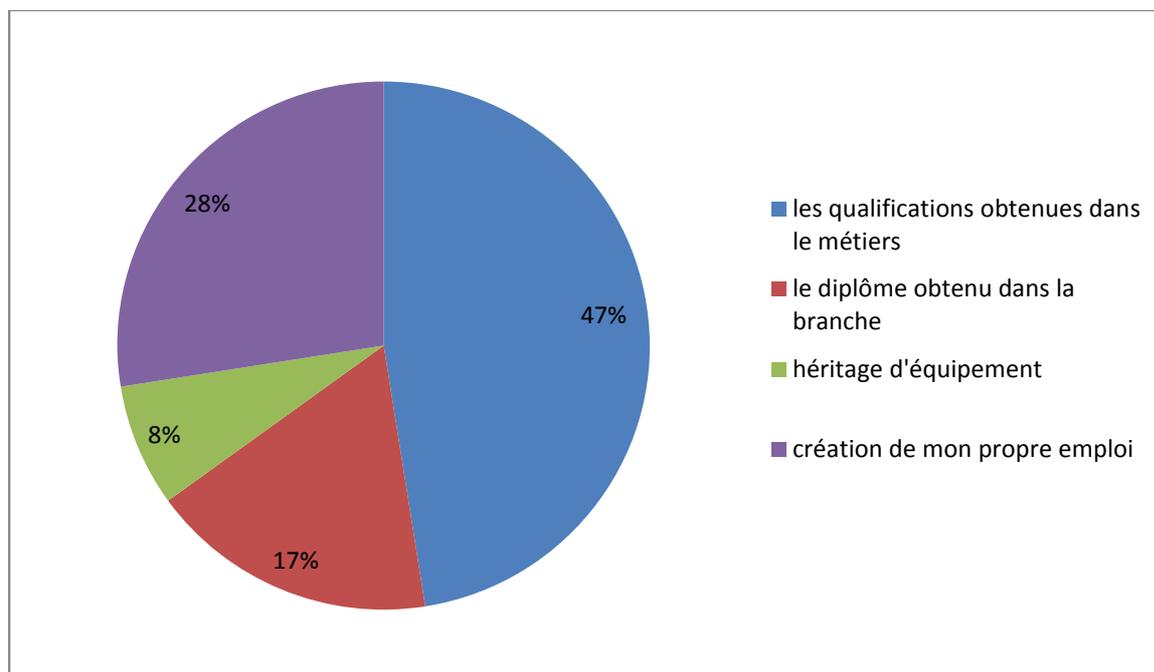
3.3.3. Données sur les motifs de la création

Les réponses recherchées dans cette rubrique concernent les raisons de création de l'entreprise, les motivations à la création de l'entreprise, les facteurs déclencheurs ainsi que les opportunités environnementales, les réseaux personnels et sociaux qui ont conduit à l'existence de l'entreprise.

3.3.3.1. Les motivations à la création de l'activité

D'après les données de la figure N°05, on constate que la plupart des artisans explique leurs motifs de création par les qualifications obtenues dans le métier soit 47% de notre échantillon, ce qui explique l'importance de la qualification et son caractère indispensable à l'exercice de ce métier. L'auto-emploi (création de mon propre emploi) motive aussi la décision de création d'entreprise (28%), et cela afin, de fuir au chômage d'une part, et créer son propre emploi d'autre part. Par contre 18 % des artisans considèrent que leur motif est lié principalement au diplôme obtenu dans la branche, après avoir effectués des formations au sein des centres de formation. Et seulement, 8% des artisans indiquent que leur motif concerne l'héritage d'équipement.

Figure N° 05: les motivations à la création de l'activité



Source : établi par nos soins d'après les résultats de l'enquête, 2013.

3.3.3.2. Les dispositifs d'aide à la création des entreprises

D'après les résultats de l'enquête, il semble que plus de la moitié, soit 60% de la population enquêtée, ont eu recours à des dispositifs d'appui à l'investissement. Pour la création de leurs activités, 35% des artisans potiers sont orienté vers le dispositif ANGEM. Le choix d'opté pour ce dernier est lié à ses principales missions: favoriser la création de la petite entreprise, notamment artisanale, encourager l'auto-emploi, le travail à domicile et le développement de l'esprit entrepreneurial. Quant aux restes, soit 25% ont déclaré, que leur choix est porté sur le dispositif ANSEJ. Par contre 40% des artisans, n'ont pas eu recours à ces dispositifs, ce qui s'explique par :

- L'utilisation des fonds propres pour le financement de la création de leurs activités.
- L'utilisation des équipements hérités.
- Le manque d'informations pour certains artisans.

3.3.3.3. Le rapport entre maîtrise du métier et création de l'activité

L'interprétation des résultats du tableau N°22, nous indique que la totalité de notre échantillon, soit 100% ont répondu positivement. Dans le secteur de l'artisanat, la création de l'entreprise nécessite avant tout la détention d'un savoir-faire spécifique à un métier, il est l'élément qui influence fortement le choix de créer l'entreprise.

Tableau N°22 : le rapport entre maîtrise de métier et création d'entreprise

La maîtrise du métier et la création d'entreprise	fréquence	Part (%)
Oui	40	100
Non	00	00
Total	40	100

Source : établi à partir des données de l'enquête.

3.3.3.4. Les problèmes rencontrés lors de la création de l'activité

Les résultats du tableau N°23, montrent que la moitié (50%) des enquêtés, ont affirmé que la réglementation trop compliquée (documents exigés), l'équipement trop chers (25% pour chacun) constituent les problèmes majeurs que rencontre les artisans dans le processus de création de leurs entreprises. A signaler que l'équipement complet nécessaire pour l'exercice d'un métier de la poterie atteint le seuil de 20.000.000 DA (nous affirme certains artisans). 20% des artisans, ont soulevé le problème de difficulté de financement. 7,50 d'entre eux, ont souligné le problème du local (ne disposent pas des ateliers pour l'exercice de leur métier).

Tableau N°23 : les problèmes rencontrés lors de la création de l'activité

Les problèmes rencontrés lors de la création de l'activité	fréquence	Part (%)
Réglementations trop compliqués	10	25
Difficultés de financement	8	20
Equipement trop chers	10	25
Autres	3	7,50
Réglementation trop compliqués et équipement trop chers	9	22,50
Total	40	100

Source : établi à partir des résultats de l'enquête 2013.

3.3.3.5. Les artisans potiers ayant des associés

A la question : avez-vous des partenaires ou associés ?, la majorité des artisans potiers enquêtés, soit 77% ont affirmé qu'ils n'ont pas d'associés, cela signifie que les artisans préfèrent travailler seul. 23% travaillent en association dont 15% leur objectif est de partager les risques, (5%) pour acquérir des compétences et un seul cas, soit (3%) annonce que la raison d'association n'est qu'une raison de famille.

3.3.3.6. Les artisans potiers ayant des membres de famille travaillant ensemble

A la question « avez-vous des membres de votre famille travaillant dans votre entreprise ? », les réponses sont presque égalitaires, soit 55% des potiers, ont déclaré qu'ils ont des membres de familles travaillant dans leurs entreprises, dont la catégorie « frère » constitue l'exception avec 25% des cas positifs, 10% pour la catégorie "père", 5% pour la catégorie « épouse », 10% pour la catégorie « fils » et enfin, 5% pour la catégorie « fille ».

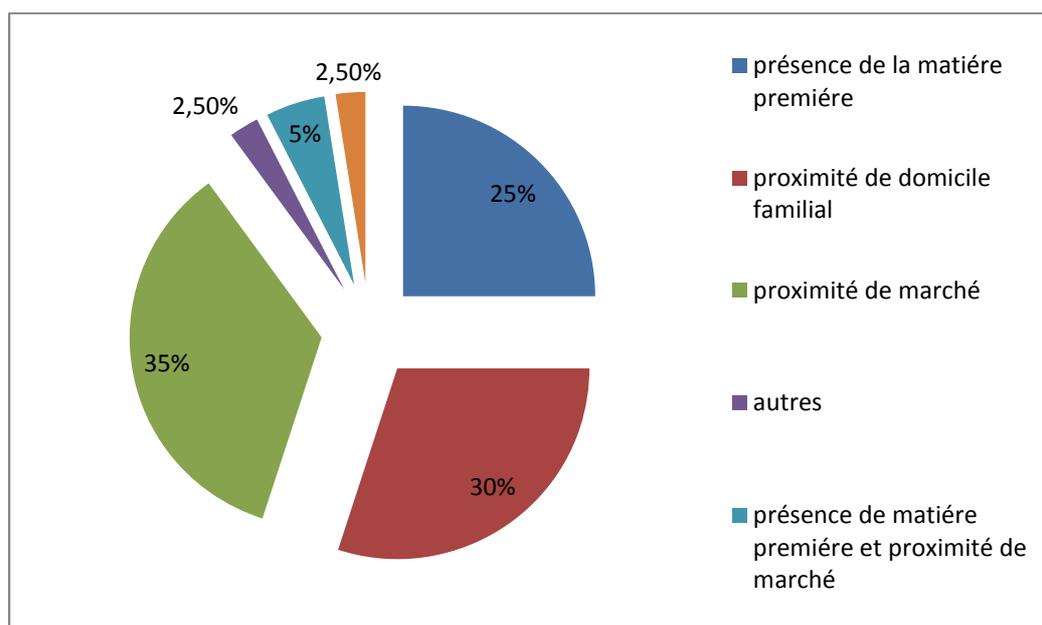
3.3.3.7. Les déterminants environnementaux de la création de l'activité

La figure N°06, nous montre que 35% des potiers enquêtés ont répondu que la proximité du marché est le facteur environnemental qui a favorisé le plus la décision de création de l'activité. 30% des enquêtés affirment que c'est la proximité de domicile familial, ce qui s'explique par :

- La nature de l'activité exercée ;
- La participation des membres de famille à l'exécution de certaines tâches.

25% d'entre eux annoncent que la présence de la matière première fait qu'ils ont choisis de créer leur entreprise, cela malgré que certains potiers enquêtés insistent sur les difficultés de l'approvisionnement en matière première de qualité (argile) d'où son inexistence permanent en qualité et en quantité dans la wilaya de Bejaia. La présence de la matière première et la proximité de marché représentent 5%. D'autres raisons peuvent être des déterminants dans la décision de création, notamment les caractéristiques de la wilaya de Bejaia comme une ville touristique constituent aussi l'un des déterminants dans la décision de la création.

Figure N°06: les déterminants environnementaux dans le choix de création de l'activité



Source : établi à partir des résultats de l'enquête 2013.

3.3.3.8. La relation des artisans potiers avec la chambre d'artisanat et des métiers

A la question : avez-vous des relations avec la chambre d'artisanat et des métiers, 65% des potiers enquêtés ont répondu qu'ils sont en relation avec la (CAM). Les relations se matérialisent dans des réunions organisées par la CAM dans le but de discuter les problèmes de la branche, les expositions et les festivals. 35% des artisans, déclarent qu'ils n'entretiennent aucune relation avec la CAM. Cette situation s'explique par de multiples raisons à savoir :

- les femmes âgées.
- Certains artisans ne sont pas assez informés (le manque d'informations).

3.3.3.9. Relation des artisans avec le SPL de la poterie de la wilaya de Bejaia

A la question « savez-vous qu'il ya un SPL de la poterie à Bejaia ? », la majorité semble connaître le SPL de la poterie mis en œuvre dans la wilaya de Bejaia, soit 63% qui sont fait partis du ce SPL de la poterie ; dont leurs motivations d'intégrer le SPL est à l'origine multiples à savoir :

- l'élargissement de leur connaissances et leur techniques à travers le travail en groupe permettre selon eux d'améliorer la qualité de leur production et de leur niveau.
- bénéficier du divers avantage que procurent le SPL notamment, l'accès au marché plus large, l'accompagnement financière, l'accès à la matière première et les formations gratuites portant sur leur métier et la gestion d'entreprise.

Contre 38% qui ignorent l'existence de ce SPL, cela peut s'expliquer par le manque d'informations sur le système et le manque d'esprit collectifs chez certains potiers.

Conclusion

Après l'examen des résultats de notre enquête, nous arrivons à la conclusion que le savoir-faire dans l'artisanat, notamment dans notre cas d'étude (les artisans potiers de la wilaya de Bejaia), constitue un élément indispensable dans la décision de création d'une entreprise de type artisanale.

En effet, le savoir-faire détenu des artisans potiers de la wilaya de Bejaia sont acquis par divers moyens, dont la formation professionnelle et la formation par une personne de la famille c'est-à-dire (le savoir-faire transmet) sont les moyens les plus privilégiés par les artisans dans l'acquisition de leur savoir-faire soit l'équivalent de 85% de notre échantillon.

Aussi, la maîtrise en matière de processus de production constitue un levier essentiel dans la décision de créer une entreprise artisanale, c'est à travers une bonne maîtrise des connaissances et des pratiques c'est-à-dire les qualifications obtenues dans le métier que les artisans pensent à créer des entreprises soit 48%, dont la maîtrise de métier constitue la cause qui oriente les artisans potiers à créer leur entreprises soit la totalité des artisans potiers enquêtés dans notre échantillon.

De même, la mobilisation des différents acteurs, les facilitations en matière des procédures à la création d'entreprises peuvent constituer une dynamique collective pour le développement du métier dans la wilaya de Bejaia du moment où les potentialités existent.

Egalement, la valorisation et la protection de ces savoir-faire à travers la prise en charge total de leurs préoccupations et leurs besoins constituent l'une des priorités des

organismes locaux, notamment en matière de financement, pour notre cas, la chambre d'artisanat et les différents dispositifs mis en place ne jouent pas vraiment leur rôle comme des acteurs qui peuvent influencer positivement le devenir des artisans, et cela malgré les relations qu'entretient les artisans avec la CAM, et les recours que fait ces derniers aux divers dispositifs d'appui à la création, mais qui reste un long travail à faire, notamment à travers la redynamisation du SPL de la poterie mis en place dans la région.

Enfin, le savoir-faire que détiennent les artisans potiers dans la wilaya de Bejaia constitue un facteur déterminant dans la création des entreprises et la génération de l'emploi dans la région. Il est alors très nécessaire de mener des actions en matière d'incitation à la création que se soit par les organismes locaux (CAM, CCI), et même centraux (L'Etat) à travers de facilitation des procédures essentiellement pour pouvoir gagner la confiance des artisans et convaincre ceux qui sont dans l'informel à s'inscrire formellement, ce qui va être bénéfique pour l'ensemble que se soit pour les artisans eux mêmes qui vont exercer leur métier dans des bonnes conditions, et même pour toute une wilaya, notamment dans le développement de métier et dans l'emploi que peut générer et donc l'absorption de chômage.

Au terme de notre travail, nous avons constaté que le savoir-faire est l'un des éléments qui peut influencer la création et la pérennité des entreprises artisanales. En effet, le savoir-faire constitue l'un des facteurs selon lequel les artisans se basent dans la décision de création de leur activité. Notre étude est à l'origine de comprendre l'impact de cet élément « savoir-faire » sur la création des entreprises artisanales pour le cas des artisans potiers de la wilaya de Bejaia.

Les chapitres consacrés au champ théorique autour de la littérature économique portant sur notre thématique. Nous retiendrons ce qui suit :

L'exercice d'un métier dans le secteur de l'artisanat nécessite des qualifications et un savoir-faire spécifique, qui serviront davantage le développement dans les entreprises de type artisanales.

La détention du savoir-faire par les artisans conditionne en grande partie la création des entreprises artisanales et permet l'amélioration de la production.

Enfin, les facteurs d'ordre sociaux, socio-économiques et culturels, sont aussi à prendre en considération dans le processus de création des entreprises.

Notre travail de terrain s'est basé sur des enquêtes auprès des artisans potiers de la wilaya de Bejaia pour comprendre si c'est à partir de leur savoir-faire en matière du métier qu'ils ont créés leurs activités.

La création d'une entreprise artisanale représente un processus important nécessitant des facteurs qui motivent sa réussite.

La famille joue un rôle important dans la décision de création, celle-ci exerce une influence sur l'artisan, lui fournit un soutien moral et l'aider dans l'exécution de certaines tache

Pour le rôle joué par les dispositifs d'aide à la création d'entreprises de type artisanales bien particulièrement, les résultats attestent l'importance de ces dispositifs dans l'évolution de la création d'entreprises. (60% des artisans de notre échantillon ont sollicité ces dispositifs pour la création de leurs entreprises).

Du point de vue des artisans potiers enquêtés, le savoir-faire constitue un facteur déterminant dans la création des entreprises artisanales, puisque c'est à partir de la maîtrise du métier qu'ils ont créés leurs entreprises.

En effet, l'intégration des artisans potiers dans le SPL de la poterie de la wilaya de Bejaia est nourrit par de différentes motivations dont, l'accompagnement financier, la formation, l'accès au marché, l'accès à la matière première constituent les principales motifs d'intégration au SPL. Alors que, le travail en groupe ainsi que la coordination entre artisans de la filière sont les objectifs visés par ce SPL de la poterie. Ajouter a ca, la méfiance des artisans entre eux et envers les organismes locaux, ainsi que l'absence totale d'esprit collectif pour certains artisans dominé par les intérêts personnels pourrait constituer un obstacle majeur pour le développement du SPL.

Ces résultats obtenus de notre enquête, ne signifié en aucun cas la remise en cause des efforts fournis par la CAM, mais plutôt, l'encourager davantage, afin de remédier aux lacunes enregistrée, toute en attirant l'attention sur les faiblesses et les insuffisances de ce systèmes après 5ans de sa mise en œuvre. La démarche nécessite beaucoup d'attention de la part des pouvoirs publics et les différents organismes que soit locaux, centraux, pour pouvoir conjuguer les efforts entre ces organismes et artisans, ce qui contribue de sorte à la formulation d'un véritable projet de développement ainsi qu'a l'amélioration de rendement des artisans dans leur métier.

Ainsi, on peut conclure que le savoir-faire dans le secteur des métiers (le secteur de l'artisanat) influence positivement et efficacement la décision de création d'entreprises et joue un rôle important dans le choix de création de l'activité chez les artisans potiers de la wilaya de Bejaia. Du fait les exigences de ce genre du métier à des qualifications et des connaissances spécifiques à ce métier.

La mise de cette première expérience dans la trajectoire de l'artisanat traditionnel de la wilaya de Bejaia permettra de relancer le métier de la poterie qui s'éteigne peu à peu, de dépassés les obstacles liées aux métiers et la non protection du savoir-faire local ainsi que leur transmission qui fait que les produits de la poterie originaire de Bejaia qualifiés de rareté.

Enfin, d'après les résultats de l'enquête on peut citer quelques perspectives à envisager pour que la création d'entreprises artisanales évolue et cela afin, de mieux contribuer à la création d'emplois et l'absorption du chômage dans la wilaya de Bejaia à savoir :

- ✓ La prise en charge totale des préoccupations des artisans potiers, en répondant à leurs besoins et à leurs attentes afin de les maintenir dans leurs métiers.
- ✓ La réduction des charges et des procédures administratives qui accompagnerons la démarche de la création de l'entreprise.
- ✓ Mettre en place des centres de formations afin, d'exploiter aux mieux les savoir-faire existants en matière de la production de la poterie.
- ✓ Mettre en place des procédures plus adaptées et plus souples afin d'encourager les artisans du secteur informel à une transaction vers le secteur formel.
- ✓ La suppression des entraves bureaucratiques en mettant en place des mesures incitatives (octroi de crédits attractifs, aides pour l'accès aux locaux et aux terrains, sécurité sociale, etc.)

1/ Ouvrages_:

- Becattini G, « le district marshallien : une notion socio-économique in les régions qui gagnent », France, 1992.
- Bourdieu. P, "La distinction", Paris, Éd. de Minuit, 1979.
- Claude COURLET, « Les systèmes productifs localisés, de quoi parle t-on ? », in industrie, territoires et politiques publiques sous la direction de Courletr C et Soulage B, Edition L'Harmattan, 1994.
- Claude Courlet, « l'économie territoriale », université de Grenoble, septembre, 2008.
- Tehami. A, « le programme des industries locales : introduction d'une technique légère dans la stratégie d'un développement économique », S.N.E.D/O.P.U, Alger, 1979.

2/Articles et revues :

- Auvolat. M, Lavigne Bertrand et Mayere, « artisanat en France, reflexes et perspectives », Uni-éditions – juillet 2012. NE.A, paris, 1985.
- Ballay J.F., (1997), « Capitaliser et transmettre les savoir-faire de l'entreprise », Éditions Eyrolles, collection de la Direction des Études et recherches d'Électricité de France, Paris, 1979.
- Badaracco J.L., The knowledge link: how firms compete through strategic alliances, Harvard Business School Press, Boston, 1991.
- Belkhiari Layliet, “ systèmes productifs locaux et le développement local: transfert de technologie et rôle des institutions”, Tunis, 2006.
- Bordieu.P, « le capital social : note provisoire, actes de recherche en science sociale n° 03, 1980.
- Boutillier, S, «l'artisanat entre histoire et théorie économique », cahier de LAB, RII, université de littoral cote d'OPAL, n°226, juin 2010.
- Boutillier Sophie, « la petite et la moyenne entreprises se manifeste telle une forme arriérée de l'organisation industrielle, une espérance de survivance de passé !», université de méditerranée, du capital social au potentiel des ressources, société entrepreneurial, guide de l'économie social, 2005.

- Bréchet. J.P, "Gestion stratégique : le développement du projet d'entreprendre", Editions ESKA.1996.
- Boutillier.S, Fournier.C, " artisanat: la modernité réinventé, marché et organisations", cahiers d'économie et de gestion de la Cote d'opale, l'Haramattan.
- Catherine Thevenard puthod, Christian Picard « identités et stratégies de développement dans l'artisanat », Annales 2007-2008 – Réseau Artisanat-Université.
- Colloque, « petite entreprise et croissance industrielle (XIXe-XXe), commission international d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales », paris, Edition de CNRS, 1981.
- Coleman.J.S, « social capital in the creation of human capital, American journal of sociology, vol 94, 1990, p95.
- Christophe Schmitt, Pierre André Julien, Robert Potural et Louise Codieux, « regard sur l'évolution des pratique entrepreneuriales », Edition PUQ, 2008.
- Cécile Perret, Amina Chibani, « l'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la chambre de l'artisanat et des métiers », enquête réalisée en Algérie, février 2010.
- Christophe Schmitt, Pierre André Julien, Robert Potural et Louise Codieux, « regard sur l'évolution des pratiques entrepreneuriale », édition PUQ, 2008.
- Filoche. G, « les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles en matière de la biodiversité : un kaléidoscope juridique », Droit et société, 2009/2, n° 72, p. 433-456.
- Helfer J.P., Kalika M. et Orsoni J, « Management, stratégie et organisation », Vuibert, collection gestion, Paris, 1996.
- Jaeger C, « Artisanat et Capitalisme, l'envers de la roue de l'histoire », Edition Payot, Paris 1982.
- Jean pierre Brechet, Héléne Journe Michel, Nathalie Schieb, « vingt ans de recherche francophone en PME et entrepreneariat ; figure de la conception et de l'innovation dans l'artisanat », université de Nante vol.21 n° 02.
- Kalck Paul et Pillemont Jacques (2002), « Le Patrimoine architectural, Un Marché en construction », BREF CEREQ, n°183, paris, février 2012.

- Ketty Bravo ; Stéphane Loup, « des savoir-faire artisanaux auprès des clients », université de Toulouse III- Paul Sabatier, LGCO, EA 2043.
- Katia Richomme, “ l’esprit d’entreprise dans l’artisanat: vers une aventure en couple”, communication à la 9^{ème} conférence de l’AIMS, Ecole d’agronomie-Montpellier, 24,25 et 26 mai 2000.
- Larçon. J.P, Reitter. R, "Structures de pouvoir et identité de l’entreprise", Nathan, 1979.
- Laurence Bernard, Marie Cegarra, Marcel Djama, Schim Louafi, Philippe Marchesnay, Bernard Roussel et Francois Verdeaux, « savoirs et savoir-faire naturalistes locaux : l’originalité française », dossier : les savoir-faire locaux dans la gestion de l’environnement, Volume 06, numéro 01/ Mars 2005.
- Lévesque B, « les systèmes locaux de production : conditions de mise en place de stratégie d’implantation pour le développement du projet Angus, Etude réalisée sous la direction de collectif de recherche CRISES-ANGUS, Montréal, 1996.
- Marchesnay.M, Julien. P.A, « la petite entreprise, principes d’économie et de gestion », Vuibert, 1988.
- Makino, S., Neupert.K.E. 2000, national culture, transaction costs, and the choice between joint venture and wholly owned subsidiary, journal of international business studies. N° 31, 2000, p. 705-713.
- M. Piore et C. Sabel, « les chemins de prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple », Paris, Hachette, 1989.
- Menzies.T.V;Gasse.Y. DiochonM, et Garand D, « Nascent entrepreneur in Canada :an empirical study »,paper presented at the ICSB 47th world conference, San Juan, Puerto Rico,June 2002.
- Mellouli. S, « la relève et le renouvellement des générations en Tunisie », la revue des sciences de gestion, 2011/15 N° 251, P 115-124.
Article disponible en ligne à l’adresse :
<http://www.Cairn.info/revues-des-sciences-de-gestion-2011-5-page-115.Htm>.
- Nezha Sekik, « à propos du patrimoine culturel immatériel : réflexion autour des savoir-faire des femmes en Tunisie », institut national de patrimoine, Tunis, 2010, PP. 29-35.

- Ortar Nathalie, « Campagnes et patrimoine : aux origines de ces notions ethnographiques.org, n° 2, octobre 2002. (article électronique accessible à l'adresse : <http://www.ethnographiques.org/documents/CRouvrage/CrOrtar.html>).
- Picard Christian, « facteurs et modalités d'évolution des identités dans l'artisanat », ERFI – 19 mai 2005 – Montpellier.
- Picard.C, « la représentation identitaire de la TPE artisanale », revue internationale PME, n° spécial sur l'artisanat, vol 19, N° 3-4, 2006.
- Picard.C, « la dynamique d'évolution de l'entreprises artisanale à la PME ; une analyse en terme de changement d'identité », thèse de doctorat, Université de Savoie, janvier 2000.
- Pedon A., ("Changement technologique et apprentissage organisationnel : une synthèse de la littérature", Cahier de Recherches Université de Nancy, n° 96-6, série stratégie, 1996.
- Perrin C, Entre glorification et abandon. L'Etat et les artisans en France (1938-1970), Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007.
- Prott. L.V, « les normes internationales pour le patrimoine culturel », dans UNESCO, rapport mondial sur la culture, Edition Unesco, Paris, 1998.
- Robert Paturel, Katia Richomme-huet, « le devenir de l'activité artisanale passet-il par l'activité entrepreneuriale ».
- Rojot. Bregman, « comportement et organisation », Vuibert, Gestion 1989.
- Reynolds .P ET Storey. D, « Regional characteristics Affecting Small Business Formation”, cahiers ILE, n°18, OCDE, 1993.
- Sainsaulieu R., (1991) Sociologie de l'organisation et de l'entreprise, Ed PFNSP et Dalloz, coll Amphithéâtre.
- Siméoni, M, « le rôle de savoir-faire dans la firme artisanale », Université de Corse, 1999.
- Sphie Laurence Lamontagne, « savoir et savoir-faire traditionnels, un patrimoine à transmettre et à partager », direction générale du patrimoine du ministère de la culture, Québec, 1993.
- UNESCO, « grande méthodologie pour le collecte des données », 1990.

- VARIII AUCTORES, Droit des affaires, Mémento Francis Lefévre, Édition 1996, Jurisprudence n°1948.
- Zarca. B, « l'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social », Economica, 1986.

2/ Mémoires et thèses :

- Bounif. K, « le rôle de l'artisanat dans le développement local, mémoire master, Bejaia, 2012.
- Boumansour N, « les déterminants sociaux et personnels de la création des entreprises : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire Magistère, université de Bejaia, 2010.
- Louart P. (1980), « L'artisan producteur et sous-traitant », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Lille, avril 1980.
- Mili Amina, « Essai d'analyse des obstacles à la création de PME : cas de la commune de Bejaia », Mémoire master, université de Bejaia, octobre 2010.
- Touti. K, « essai d'analyse de l'impact des activités artisanales sur le développement local, mémoire de master, Bejaia, 2012.
- Touahria. Zina, « Essai d'analyse de l'impact des réseaux d'entreprises sur la dynamique territoriale : cas du SPL de la poterie dans la wilaya de Bejaia », Mémoire master, université de Bejaia, juillet 2012.
- Ziane.L, « essai d'évaluation de l'apport de secteur de l'artisanat dans le développement local », mémoire magister, Bejaia 2012.

3/ Rapports et documents

- Chambre d'artisanat et des métiers, Bejaia 2013.
- Chambre d'artisanat et des métiers, Bejaia 2012.
- Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, 2001.
- Comité international d'aménagement et le développement du territoire (CIADT), du 15 décembre 1997.
- conférence générale de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à paris du 17 octobre au 16 novembre 1989.
- Conseil national économique et social « pour une politique de développement de la PME en Algérie ».

- Cours de Diemier Arnaud, IUFM d'auvergne, préparation : CAPET, PLP.
- DPAT, monographie de la wilaya de Bejaia 2010, 2011.
- Données de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers(CNAM), 2009.
- Dictionnaire de Gestion, Elie Cohen, 1999.
- Le conseil national économique et social, « pour une politique de développement de la PME en Algérie ».
- Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat- Bulletin d'information statistique N°14 –Indicateurs 2008.
- Les assises nationales de la PME, 2004.
- MPMEA, 2009, assises nationales de l'artisanat et des métiers, Alger.
- MPMEA, bulletin d'informations statistique n° 16 du ministère de la PME et de l'artisanat, Algérie, 2009.
- Rapport sur le développement du secteur de l'artisanat en Algérie : 1962-2009.
- Symposiums sur l'artisanat et le marché mondial : commerce et codification douanière, organisé conjointement par l'UNESCO et le CCI à Manille, Philppine en octobre, 1999.
- UNESCO, « Artisanat : guide méthodologique pour la collecte des données », 1990.

4/ Lois, ordonnances et décrets :

- Ordonnance N° 96-01 du 10 janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers.
- Décret N° 97-140 du 30 avril 1997 fixant la nomenclature des métiers et des activités artisanales.
- Décret exécutif N° 07-339 du 31 octobre 2007.
- La loi n° 12/82 publié en 1982en Algérie, contenir la définition de l'artisan.

5/ Documents web

- <http://www.ansej.org>.
- <http://www.angem.dz>
- <http://www.cnac.dz>.
- [http:// www. Pmeart.dz.org](http://www.Pmeart.dz.org).
- <http://www.diact.gouv.fr>.
- <http://www.mta.gov.dz>.

➤ <http://www.insee.fr>.

Annexe N°01:

Université Abderrahmane MIRA- Bejaia.

Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et commerciales.

Questionnaire auprès des artisans de la filière « poterie » de la wilaya de Bejaia.

Ce présent questionnaire entre dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master II en *management économique des territoires et entrepreneuriat*, et vise à recueillir des informations sur le secteur artisanal dans la wilaya de Bejaia.

Les données recueillies dans ce sondage sont strictement confidentielles. Elles ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers de manière nominative.

✓ **Données générale sur l'enquêté (e)**

Q1- quel âge avez- vous ?.....Ans.

Q2- le sexe :

- Masculin
- Féminin

Q3- niveau d'instruction

- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Universitaire
- Aucun
- Autres

Q4- type d'activité (statut juridique)

- Entreprise
- Coopérative
- Artisan

Q5- le produit fabriqué

Q6- avez-vous une carte d'artisan ?

- Oui
- Non

✓ **Données liées à l'origine des savoir-faire**

Q7- comment avez-vous acquis ce métier que vous exercez ?

- Apprentissage chez un artisan
- Former par une personne de famille
- Formation professionnelle
- Autres.....

Q8- avant que vous exerciez ce métier qu'est que vous faisiez ?

.....

Q9- votre activité exige telle une main-d'œuvre qualifiée ?

- Oui
- Non

Q10- avez-vous suivi (e) une formation complémentaire qui porte sur :

- Votre métier
- Gestion d'entreprise
- Autres.....
.....

Q11- cette activité est-elle ?

- Héritage familial
- Création personnelle
- Autres, précisez.....

Q12- cette activité est-elle ?

- Une activité principale
- Une activité secondaire

Q13- comment formez-vous vos employés ?

- Moi-même
- Ils sont déjà formés
- Stage
- Je n'ai pas d'employés

✓ **Données sur la création d'entreprise**

Q14- qu'elles sont les motifs qui sont à l'origine de la création de votre activité ou de votre entreprise ?

- les qualifications obtenues dans le métier
- le diplôme obtenu dans la branche
- un héritage d'équipements
- création de mon propre emploi

- autres, précisez.....

Q15- pour la création de votre entreprise, êtes-vous passé (e) par un dispositif d'appui à l'investissement ?

- Oui
- Non
- Si, non pourquoi ?

.....
.....
.....

- Si, oui lequel :
- ANSEJ
- CNAC
- ANGEM
- Autres précisez :.....

Q16- la maîtrise de votre métier est-elle la cause qui a orienter votre décision de créer une entreprise ?

- Oui
- Non

Q17- quels sont les problèmes rencontrés lors de la création de votre activité ?

- Réglementations trop compliquées
 - Difficultés de financement
 - Equipements trop chers
 - Autre, précisez.....
-

Q18- Avez-vous des partenaires ou associés ?

- Oui
- Non
- Si oui, pourquoi avez-vous décidé d'avoir des associés ou partenaires ?
- Acquérir des compétences
-

- Partager les risques
- Raisons familiales
- Héritage
- Autres, précisez.....
.....

Q19- avez-vous des membres de votre famille travaillant dans votre entreprise ?

- Oui
- Non
- **Si oui, qui sont-ils ?**
- Epouse
- Frère
- Père
- fils
- Fille

Q20- qu'elles sont les opportunités environnementales qui ont favorisées votre choix de crée votre entreprise ?

- Présence de matière première
- Proximité du domicile familial
- Proximité de marché
- Autre raison, à précisez
.....
.....
.....
.....

Q21- avez-vous des relations avec la chambre des métiers et d'artisanat (CAM) ?

- Oui
- Non
- **Si oui, lesquelles ?**

.....
.....
.....

- **Si non, pourquoi ?**

.....
.....

Q22- bénéficiez- vous des aides auprès de la CAM ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

- Matériels
- Connaissance
- Information
- Autre, précisez

.....
.....

Q23-Savez-vous qu'il ya un SPL de la poterie à Bejaia ?

- **Oui**
- **Non**

Q24-Faites-vous partie de ce SPL ?

- Oui
- Non

- **Si oui, qu'est qui a motivé votre choix d'intégrer ce SPL ?**

.....
.....
.....
.....

- **Si non, pourquoi ? (précisez svp).**

.....
.....

Q25- comment appréciez-vous l'avenir de la poterie dans la wilaya de Bejaia ?

.....
.....
.....
.....

Merci.

Annexes N° 02:

Tableau N°01 : la répartition de la population employée dans le secteur de l'artisanat par commune au 31/12/2012.

COMMUNES	NOMBRE	EMPLOIS
BEJAIA	2382	5308
AMIZOUR	398	893
FERAOUN	137	306
TAOURIRT IGHIL	43	107
CHELLATA	62	150
TAMOKRA	23	99
TIMEZRITH	323	1516
SOUK EL TENINE	169	378
M' CISNA	45	108
THINBDAR	30	70
TICHY	181	378
SMAOUN	124	274
KENDIRA	51	128
TIFRA	51	120
IGHRAM	88	199
AMALOU	93	216
IGHIL ALI	106	303
IFLAIN ILMATHEN	60	134
TOUDJA	89	194
DARGUINA	79	168
SIDI AYAD	52	105
AOKAS	198	457
BENI DJELLIL	67	148
ADEKAR	99	231
AKBOU	805	1755
SEDDOUK	312	707
TAZMALT	529	1355

AIT R'ZINE	178	467
CHEMINI	141	299
SOUK OUFELA	117	267
TASKRIOUT	139	328
TIBANE	46	114
TALA HAMZA	140	312
BARBACHA	189	413
BENI KSILA	36	73
OUZELAGUENE	407	929
BOUHAMZA	41	91
BENI MLIKECHE	77	183
SIDI AICH	248	541
EL KSEUR	405	895
MELBOU	100	216
AKFADOU	73	163
LEFLAY	74	167
KHERRATA	320	744
DRAA KAID	144	310
TAMRIJT	24	53
AIT SMAIL	157	456
BOUKLIFA	58	120
TIZI N'BERBER	36	76
BENI MAUCHE	195	509
OUED GHIR	195	428
BOUDJELIL	193	404

Source : chambre d'artisanat et des métiers, Bejaia 2012.

Annexe N° 03 :

Tableau N°02: domaine et activités de l'artisanat et des métiers d'après la Nomenclature.

Domaine d'artisanat	Secteur d'activités
Artisanat traditionnel d'art	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation. - Travail de terre, des plâtres, de la pierre, du verre et assimilés. - Travail du tissu. - Travail du cuir - Travail de la laine et produits assimilés. - Travail des métaux (y compris précieux) - Travail des métaux divers.
Artisanat de production de biens	<p>Concernent les secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanique et électrique. - Des mines et carrières. - De la métallurgie. - De l'alimentation. - Textile et cuirs. - Du bois, ameublement et de quincaillerie et articles ménagers. - Des travaux publics, bâtiment et matériaux de construction. - De la bijouterie. - Des biens divers.
Artisanat de production de services	<ul style="list-style-type: none"> - installation et maintenance d'équipements et matériels industriels. - travaux à façon mécanique. - réparation et entretien de différentes branches et ménages. - Aménagement, restauration et décoration des bâtiments à tout usage. - Services liés à l'hygiène et santé des ménages. - services liés à l'habillement. - services divers.

Source : Ministère du tourisme et de l'artisanat.

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : La répartition des SPL (système productif local).

Tableau N°02 : Evolution des projets d'investissements créés dans le cadre de dispositif ANSEJ par secteur d'activité dans la wilaya de Bejaia pour l'année 2011 et 2012.

Tableau N° 03 : Distribution des projets par secteur d'activité cumulés (dispositif CNAC) au 31/12/2012 à la wilaya de Bejaia.

Tableau N° 04 : Nombre du dossier traités (dispositif ANGEM) durant la période allant de 01/03/2011 au 25 février 2013 dans la wilaya de Bejaia.

Tableau N°05 : Bilan des dossiers éligibles par secteur d'activité et type de financement (dispositif ANGEM) pour la période : 01/03/2011 au 25/02/2013 dans la wilaya de Bejaia.

Tableau N°06 : La répartition des PME par secteur d'activité dans la wilaya de Bejaia.

Tableau N°07 : Evolution de la création de la population employée dans le secteur de l'artisanat à la wilaya de Bejaia.

Tableau N°08 : Création et radiation de la micro entreprise artisanale pour l'année 2012 dans la wilaya de Bejaia.

Tableau N°09 : Nombre d'activités artisanales par domaine et par statut juridique créés pour l'année 2010 dans la wilaya de Bejaia.

Tableau N°10 : La structure de notre échantillon de l'enquête.

Tableau N° 11 : La répartition des potiers enquêtés

Tableau N°12 : La répartition des artisans potiers enquêtés ayant une carte d'artisan.

Tableau N°13 : L'âge des artisans.

Tableau N° 14 : Le sexe des enquêtés.

Tableau N° 15 : Le niveau d'instruction des artisans enquêtés.

Tableau N°16 : Le statut juridique

Tableau N° 17 : les artisans inscrits à la CAM.

Tableau N° 18 : Moyens d'acquisition du savoir-faire.

Tableau N° 19 : occupation antérieur à l'activité artisanale

Tableau N°20 : La formation complémentaire.

Tableau N°21 : Classification de l'activité.

Tableau N°22 : Le rapport entre maîtrise de métier et création de l'activité.

Tableau N°23 : Les problèmes rencontrés lors de la création de l'activité.

Liste des figures

Figure N°01 : Le microsystème artisanal dans son environnement

Figure N°02 : Evolution de la population employée dans le secteur de l'artisanat à la wilaya de Bejaia entre l'année 2008-2012.

Figure N° 03 : L'origine de la création de l'activité.

Figure N° 04 : La formation des employés.

Figure N° 05 : Les motivations à la création de l'activité.

Figure N° 06 : Les déterminants environnementaux dans le choix de création de l'activité.

Carte N°01 : La répartition des potiers enquêtés (la localisation des portiers enquêtés dans la wilaya de Bejaia)

Introduction générale.....	1
Chapitre1 : le secteur de l’artisanat.....	4
Introduction	4
1. présentation générale du secteur de l’artisanat	5
1.1. Evolution historique du secteur de l’artisanat	5
1.2. Concepts théoriques, définitions, et caractéristiques	6
1.2.1. Définition de l’artisanat et de l’artisan	6
1.2.2. L’artisanat un secteur peu connu et mal défini.....	9
1.2.3. La distinction entre types d’entreprises	10
1.2.4. Définition et caractéristiques d’un produit artisanal	10
1.3.. présentation des principales activités artisanales	11
1.3.1. L’artisanat traditionnel	12
1.3.2. L’artisanat d’art	12
1.3.3. L’artisanat de production des biens et service.....	12
1.4. La nomenclature des activités de l’artisanat et des métiers.....	12
2. facteurs et modalités d’évolution de l’identité dans le secteur de l’artisanat	14
2.1. Émergence du concept.....	14
2.1.1. Définition de l’identité dans l’artisanat	15
2.1.2. Qu’est ce qu’on entend par évolution.....	15
2.1.3. Le caractère spécifique de l’environnement des entreprises artisanales	15
2.1.4. Les facteurs déterminant dans l’évolution des entreprises artisanales	16
2.2. Les réseaux d’entreprises comme sources de développement des entreprises artisanales	17

2.2.1. Les districts industriels	18
2.2.2. Les systèmes productifs locaux	19
3. la situation et la place du secteur de l'artisanat en Algérie	20
3.1. Présentation du secteur de l'artisanat en Algérie	20
3.1.1. L'importance accordée par l'Etat aux artisans	21
3.2. Perspective et orientations stratégique de développement du secteur de l'artisanat en Algérie	22
3.2.1. Renforcement des actions des chambres d'artisanat et des métiers	22
3.2.2. Promotion du partenariat et de la « culture associative »	23
3.2.2.1. La promotion des systèmes productifs locaux.....	23
3.2.2.2. La mise en place de pôles d'excellence dans le domaine de l'artisanat.....	24
3.2.3. Promotion de la formation professionnelle	24
Conclusion	25
Chapitre 02 : le savoir-faire et la création des entreprises	27
Introduction	27
1. Le savoir-faire artisanal.....	27
1.1. Le rôle du savoir-faire dans l'activité artisanale	28
1.2. Les facteurs de valorisation-évolution du savoir-faire	29
1.3. La typologie du savoir-faire	29
1.3.1. Savoir-faire traditionnel	29
1.3.2. Savoir-faire transmit.....	30
1.3.3. Savoir-faire acquis suite à un apprentissage	31
1.3.4. Savoir-faire acquis suite à une formation.....	32

1.4. La contribution des savoir-faire dans la sauvegarde des valeurs et les traditions	33
.....	
1.4.1. Préservation des valeurs socioculturelles	33
1.4.2. Préservation des ressources naturelles	34
1.4.3. La sauvegarde du patrimoine culturel et immatériel	35
2. La création des entreprises artisanales	36
2.1. L'entreprise artisanale	36
2.2. Le processus de création des entreprises	37
2.3. Qu'est qui motivent les gens à créés des entreprises artisanales.....	39
2.4. Le rôle du capital social dans le processus de création d'entreprises	40
2.5. L'influence de l'environnement socio-économique et culturelle sur la création d'entreprises	41
2.5.1. L'influence de la culture sur la création d'entreprises	41
2.5.2. L'influence de l'environnement socio-économique sur la création d'entreprises	41
3. Création d'entreprises et dispositifs d'incitations.....	42
3.1. L'ANSEJ (agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes).....	43
3.2. La CNAC (caisse nationale d'assurance chômeurs).....	45
3.3. L'ANGEM (agence nationale de la gestion du micro crédit).....	46
Conclusion	49
Chapitre 03 : l'impact du savoir-faire sur la création des entreprises artisanales	50
Introduction	50
1. Présentation de la wilaya de Bejaia et de la démarche méthodologique de l'enquête de terrain	50
1.1. Présentation du milieu d'étude (la willaya de Bejaia).....	50
1.1.1. Données géographiques.....	50
1.1.2. La population de la willaya de Bejaia	51
1.1.3. L'espace économique de la wilaya.....	52
1.1.3.1. Les secteurs productifs	52

1.1.3.1.1. L'agriculture.....	52
1.1.3.1.2. La pêche	52
1.1.3.1.3. Industrie.....	53
1.1.3.1.4. Le tourisme.....	53
1.1.3.1.5. L'artisanat.....	54
2. Présentation du secteur de la PME dans la wilaya de Bejaia.....	54
2.1. Données globales sur la PME dans la wilaya de Bejaia.....	55
2.2. La répartition des PME par secteur d'activité.....	55
2.3. Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia.....	57
2.3.1. La population employée dans le secteur de l'artisanat de la wilaya de Bejaia....	57
2.3.1.1. L'évolution de la création de la population Employées par le secteur de l'artisanat.....	57
2.3.1.2. La création et la radiation des activités artisanales	58
2.3.1.3. La création d'emploi dans le secteur de l'artisanat	59
2.3.1.4. La répartition de la population employée dans le secteur de l'artisanat par commune au 31/12/2012 pour la wilaya de Bejaia.....	60
3. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête de terrain.....	61
3.1. Délimitation du champ de recherche.....	61
3.1.1. Définition du métier de la poterie	62
3.1.2. Le choix de l'échantillon	62
3.2. Le déroulement de l'enquête de terrain	65
3.2.1. Les techniques de l'enquête.....	65
3.2.2. Les difficultés rencontrées.....	65
3.3. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête de terrain.....	66
3.3.1. Les caractéristiques des artisans enquêtés.....	66
3.3.1.1. L'âge et le sexe des artisans potiers	66
3.3.1.2. Le niveau d'instruction des artisans	67
3.3.1.3. Le statut juridique.....	68
3.3.1.4. Les artisans potiers inscrits à la chambre d'artisanat et des métiers	68
3.3.2. Données sur l'origine du savoir-faire.....	69

3.3.2.1. Moyens d’acquisition du savoir-faire.....	69
3.3.2.2. Occupation antérieur	70
3.3.2.3. Les exigences de la main-d'œuvre qualifiée pour l'exercice du métier	70
3.3.2.4. La formation complémentaire	71
3.3.2.5. L’origine de la création de l’activité	71
3.3.2.6. La classification de l’activité.....	72
3.3.2.7. La formation des employés	72
3.3.3. Données sur les motifs de la création.....	73
3.3.3.1. Les motivations à la création de l’activité.....	73
3.3.3.2. Les dispositifs d’aide à la création des entreprises	74
3.3.3.3. Le rapport entre maîtrise de métier et création d’activités.....	75
3.3.3.4. Les problèmes rencontrés lors de la création de l’activité	75
3.3.3.5. Les artisans potiers ayant des associés.....	76
3.3.3.6. Les artisans potiers ayant des membres de famille travaillant ensemble.....	76
3.3.3.7. Les déterminants environnementaux de création de l’activité	76
3.3.3.8. La relation des artisans potiers avec la CAM.....	77
3.3.3.9. La Relation des artisans avec le SPL de la poterie de la wilaya de Bejaia	78
Conclusion.....	78
Conclusion générale	80
Bibliographie.....	83
Annexes	90

Liste des tableaux99

Liste des figures101

Résumé

L'objet de notre travail consiste principalement dans l'étude de l'impact du savoir-faire sur la création des entreprises artisanales, plus précisément pour le cas des artisans potiers de la wilaya de Bejaia. Pour y'parvenir, nous devons présenter les notions nécessaire à la compréhension de notre thème à savoir: le savoir-faire et la création des entreprises artisanales.

Le savoir-faire joue un rôle important dans l'entreprise artisanale, il contribue de façon efficace à la concrétisation du projet de création de l'activité et à garantir sa survie ainsi que son développement. Il participe également à la sauvegarde des valeurs, des traditions ainsi qu'à la préservation du patrimoine ancestrale.

Afin de cerner au mieux le rôle du savoir-faire dans la création des entreprises artisanales, nous avons décidé d'appuyer notre étude par une enquête menée sur le terrain. Notre choix s'est porté sur les artisans de la branche de poterie dans la wilaya de Bejaia. Dans notre enquête, nous nous sommes basés sur un échantillon de 40 artisans potiers, aidés d'un questionnaire.

Mots clés : artisanat, savoir-faire, création d'entreprise artisanale, métier, Bejaia, poterie.

Summary

The purpose of our work is mainly in the study of the impact of expertise in the creation of small businesses, more exactly in the case of artisan potters in the province of Bejaia. to reach there, we present concepts needed to understanding of our theme namely the expertise and the creation of small businesses.

Expertise plays an important role in the craft business, it effectively contributes to the realization of the project of creating the activity and ensure its survival and development. It also helps to safeguard the values, traditions and the preservation of ancestral heritage.

In order to better grasp the role of expertise in the creation of small businesses, we have decided to support our study with a survey of the field. Our choice fell on artisans branch pottery in the province of Bejaia. In our survey, we used a sample of 40 potters, so help of a questionnaire.

Keywords: crafts, skills, creating craft business, craft, Bejaia, pottery.